4e année, n° 83. — Le numéro : 10 centimes — Dimanche 25 mars 1917.

Adresser toutes les communications à la Direction générale du "Quotidien" 148, boulevard Militaire
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.
Abonnement : fr. 2.25 par mois
Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

LE QUOTIDIEN

Gaston BONNET, Directeur général. — A. BOGHAERT-VACHE, Rédacteur en chef. — Emile PELS, Secrétaire de la rédaction.
Principaux collaborateurs : Pangloss, Mme Elisabeth Zemianska, MM. Emile Bâlon, Jules Capron fils, Léon Delbove, René Foucart, Henri Leclercq, Pierre Liégeois, Polémon, Dr Jules Vanroy.

ADRESSER TOUT CE QUI CONCERNE LA PUBLICITÉ à ARTHUR LAURENT Rue du Midi, 70 (près de la Bourse) Administration pour la Belgique
Le journal décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

LA GUERRE

BULLETIN ALLEMAND

Berlin, 23 mars. — (Soir.)

Dans la région de la *Somme* et de l'*Oise*, combats entre postes avancés.

A part cela, rien d'essentiel, ni dans l'*Ouest* ni dans l'*Est*.

Berlin, 24 mars.

A l'Ouest. — Des deux côtés de la *Somme* et de l'*Oise*, se déroulent chaque jour des engagements entre nos postes de couverture et les troupes d'arrière-garde ennemies, qui, après de fréquentes rencontres où elles essuient des pertes nombreuses, ne se retirent que d'une manière hésitante, se retranchent souvent et sont sérieusement entravées dans leur liberté de mouvement par les mesures que nous avons prises. Hier, les Français ont attaqué nos postes à l'ouest de *La Fère* le long du bas-fond de l'*Ailette* et près de *Neuville* et de *Margival*. Partout ils ont été repoussés.

En *Champagne*, nos troupes d'éclaireurs ont aussi en plusieurs endroits du front à ramener des prisonniers des lignes françaises.

A l'Est. — Front du feldmaréchal-général prince Léopold de Bavière : Des détachements d'éclaireurs russes qui, après préparation d'artillerie, se sont avancés près de *Smorjon*, *Baranowitschi* et sur le *Stochod*, ont été chassés.

Au sud-ouest de *Riga*, un avion ennemi, et au lac de *Dryswiaty*, un ballon captif ont été abattus par nos aviateurs.

Front du général-colonel archiduc Joseph : Le feu efficace de notre artillerie et des lance-mines a précédé des attaques au cours desquelles nos troupes ont pris d'assaut au sud de la vallée du *Trotuul* les positions russes dans la zone frontière entre la vallée de *Salyont* et celle d'*Esedros*, et ont ramené 600 prisonniers. Des poussées russes déclanchées aussitôt après au nord de *Magyaros* ont échoué.

Front du feldmaréchal-général von Mackensen : Rien de nouveau.

Front de Macédoine. — La situation ne s'est pas modifiée. Les combats entre les lacs d'*Ochrida* et de *Prespa* et près de *Monastir*, paraissent avoir trouvé leur conclusion provisoire. Du 12 au 21 mars, les attaques françaises se sont renouvelées chaque jour, et les Français y avaient consacré des parties considérables de leurs 76e, 156e et 157e divisions, ainsi que plusieurs régiments coloniaux. Un gain de terrain acquis par l'ennemi du 15 au 18 mars, a été réduit à rien par nos contre-attaques du 20 et le 21 mars. Les hauteurs culminantes dans la région montagneuse à l'est et à l'ouest du bassin de *Monastir*, qui formaient le but des Français, sont solidement en notre pouvoir.

Les troupes coalisées se sont comportées magnifiquement par leur ténace endurance au milieu du feu intense et au cours d'attaques vigoureuses. La coopération de l'infanterie, de l'artillerie et des armes auxiliaires a été exemplaire, pas une volonté claironnée et un sûr commandement.

Pour résultat, l'ennemi a essuyé des pertes très graves, qui paraissent avoir imposé le calme actuel. Les troupes attendent avec pleine confiance dans leur force, les nouveaux combats.

Berlin, 23 mars. — *Officiel.*

L'ennemi a avancé en un certain nombre d'endroits avec de la cavalerie et de l'infanterie dans les régions dévastées et évacuées et a été rejeté, au cours de ces entreprises, en de nombreux combats avec les troupes de couverture allemandes. A l'est de Péronne, une attaque livrée par trois escadrons ennemis a été énergiquement repoussée avec des pertes sanglantes pour l'adversaire. De même en divers autres endroits où l'ennemi qui s'avance, s'approchait du réseau de nos couvertures, il a subi des pertes considérables. Au nord d'Arras, une attaque anglaise, déclanchée après un feu roulant de courte durée, a été repoussée, et nous n'avons subi que des pertes extrêmement réduites. Les Anglais ont eu ici un corps à corps 76 hommes tués. En réponse à cette attaque, des tranchées ennemies ont été assaillies; les Anglais y ont subi de nouveau de fortes pertes sanglantes, et nous avons ramené 1 prisonniers et deux mitrailleuses.

Au front de l'est, par un froid, qui est tombé près de la Baltique à 23° sous zéro, activité relative. A la suite d'inondations de la Sereth et du Danube, les Russes ont été forcés de se retirer de divers retranchements avancés. Près de Saberesina, ils ont pris sous un feu violent leurs propres positions, après qu'elles eurent été évacuées depuis longtemps par nos troupes d'attaque.

LES AFFICHES ALLEMANDES :

Avis. — Dans ces derniers temps, il est arrivé, à nouveau, que des personnes, abusant de l'uniforme allemand, se sont faits passer comme mandataires de la commandature et sont parvenues, par des menaces ou des promesses, à extorquer de l'argent à certains habitants. Dernièrement encore, la police militaire a arrêté plusieurs imposteurs, qui avaient offert leurs bons offices dans la question de la remise du cuivre, et extorqué sous ce prétexte de l'argent à leurs victimes. Le public est instamment mis en garde contre ces escrocs et est prié de s'adresser en cas de doute aux postes compétents de la police militaire allemande.

Il ne saurait être assez recommandé aux habitants, en ce qui concerne la remise du cuivre, d'observer les instructions qui sont adressées à chaque chef de ménage, car personne n'est autorisé à faire aux habitants des concessions qui écartent des dites instructions.

Dans cet ordre d'idées, l'attention de la population est instamment attirée sur le fait, que seules les serrures et clinches des portes extérieures et intérieures, indispensables à l'ouverture et à la fermeture des portes, sont dispensées de la remise. Toutes autres clinches et appliques, telles que fausse-clinches, poignées, plaques de firmes ou plaques avec noms, plaques préservatrices, garnitures de boîtes aux lettres, en cuivre ou en laiton, doivent être remises.

Paris, 23 mars 1917. (Officiel.) — Le cuirassé *Danton* a été torpillé le 19 mars dans la Méditerranée; il a coulé. 296 hommes ont péri; 806 ont été sauvés.

BULLETIN AUTRICHIEN

Vienne, 23 mars.

Front de l'Est. — Notre attaque faite sur les bords de la *Bérésina* et signalée dans notre communiqué d'hier a coûté de grosses pertes sanglantes à l'ennemi.

Pas d'autres nouvelles.

Front du Sud-Est. — A l'est du lac d'*Ochrida*, une nouvelle attaque française a échoué.

BULLETIN BULGARE

Sofia, 22 mars.

Front macédonien. — Entre les lacs d'*Ochrida* et *Prespa*, une faible attaque ennemie a été aisément repoussée.

A l'est du lac *Prespa*, près de la route conduisant de *Bitolia* à *Resna*, canonnades et rencontres entre patrouilles.

Sur la *hauteur 1248* (au nord de *Bitolia*), les Français ont continuellement fait des contre-attaques en vue de reprendre les tranchées que nous leur avons enlevées hier, mais chaque fois ils ont été repoussés, non sans essuyer des pertes sanglantes. Le butin arraché aux Français en cet endroit s'est augmenté de 3 mitrailleuses ainsi que de munitions et d'autre matériel de guerre. Des prisonniers affirment que les soldats français se sont vus seuls au moment d'attaquer.

Sur le restant du front, canonnades peu intenses. Les aviateurs se sont montrés actifs tout le long du front.

Front roumain. — Le calme règne.

Sofia, 23 mars.

Front macédonien. — Une faible attaque de l'ennemi a été repoussée entre les lacs d'*Ochrida* et *Prespa*.

Dans la région de *Bitolia*, l'ennemi a, de temps à autre, entretenu un feu de destruction de peu de durée.

Sur le restant du front, canonnades peu énergiques.

Dans la vallée du *Vardar*, à proximité de la *Strouma inférieure* et sur les bords de la *mer Egée*, activité des aviateurs.

Près de *Drama*, le lieutenant allemand von Eschwege a abattu son 6e avion ennemi, dont le pilote et l'observateur (tous deux lieutenants) ont été faits prisonniers.

Front roumain. — Rien à signaler.

Sofia, 24 mars.

Front de Macédoine. — Entre les lacs d'*Ochrida* et de *Prespa*, une faible attaque ennemie a été repoussée. Dans la région de *Bitolia*, feu roulant ennemi intermittent.

Dans la *vallée du Vardar*, à proximité de la *Strouma inférieure* et sur le rivage de la *mer Egée*, les aviateurs ont déployé leur activité. Le lieutenant allemand a abattu son sixième avion ennemi près de *Drama*. Le pilote et l'observateur de l'avion, deux lieutenants, ont été faits prisonniers.

Front de Roumanie. — Rien à signaler.

BULLETIN TURC

Constantinople, 22 mars.

Front de Perse. — Les prisonniers russes dont nous avons hier annoncé la capture se composent d'un lieutenant-colonel, 3 autres officiers et 7 soldats.

Front du Tigre. — La situation n'a pas changé.

Front du Sinaï. — Là non plus, aucun événement important.

Front du Caucase. — Rien à signaler, sauf, à notre aile droite, des combats entre patrouilles et éclaireurs.

Dans la *Galicie*, les Russes ont fait sauter trois mines devant notre ligne de front, sans cependant causer aucun dégât dans notre position. Bien au contraire, ce sont leurs propres positions qui ont été démolies par les explosions.

BULLETIN FRANCAIS

Paris, 23 mars. — 3 heures après-midi.

Au *nord de Saint-Simon*, l'ennemi a déclanché hier en fin de journée une violente attaque sur nos positions en avant du *village d'Artemps*. D'abord légèrement repoussées nos troupes ont aussitôt contre-attaqué avec vigueur et ont réussi à rejeter l'ennemi jusqu'à *Grand-Seraucourt*.

La lutte d'artillerie a été assez vive entre *Somme* et Oise. Au *sud de l'Oise*, nos nouveaux détachements ont de nouveau franchi l'*Ailette*. Canonnade intermittente dans cette région.

Au *nord de Soissons*, nous avons réalisé de nouveaux progrès. Il se confirme que les attaques dirigées par l'ennemi sur le *front Vregny-Chivres* ont été extrêmement violentes. Sur un seul point l'ennemi a lancé un régiment tout entier. Deux de nos compagnies de chasseurs, un instant isolées du gros de nos forces, ont réussi, après un combat acharné, à se dégager d'elles-mêmes et à ramener des prisonniers. Les pertes subies par l'ennemi au cours de ces tentatives infructueuses ont été très élevées. Plusieurs coups de main ennemis au *nord-ouest de Reims*, vers *Maisons-de-Champagne*, au *bois d'Avocourt* et dans la *région de Saint-Mihiel* ont échoué sous nos feux.

Paris, 23 mars. — 11 heures du soir.

Entre *Somme* et *Oise*, au cours de la journée, nos troupes ont mené avec décision et entrain une action offensive qui a pleinement réussi. L'ennemi, malgré une résistance acharnée a été refoulé largement à une distance variant de deux à trois kilomètres au nord et à l'est du *canal de Saint-Quentin*. Au *nord-est de Terginer*, nous avons poussé des détachements sur les hauteurs qui dominent immédiatement la *vallée de l'Oise*. Dans cette région, l'ennemi a tendu des inondations; la ville de *La Fère* est sous l'eau.

Au *sud de l'Oise*, nous avons continué à franchir l'*Ailette*.

Dans la région au *nord de Soissons*, nos troupes ont, en combattant, réalisé des progrès sérieux vers *Margival*. Au *nord-ouest de Reims*, deux attaques ennemies sur nos tranchées en avant de *Thil* ont échoué sous nos tirs de barrage et nos feux de mitrailleuses. Les pertes de l'ennemi ont été sensibles à en juger par les morts laissés par lui dans nos réseaux de fils de fer.

Journée relativement calme sur le reste du front.

BULLETIN ITALIEN

Rome, 22 mars :

Au cours de la nuit du 20 au 21 mars des tentatives d'attaque ennemies, dirigées contre nos positions avancées sur les versants du Monte Sief (*Haut-Vardavole*) et sur le *Monte Croce* (*vallée du Sexten*) ont été nettement repoussées par nos troupes.

Hier un temps très défavorable a entravé l'action de notre artillerie. L'activité de nos patrouilles a provoqué de petites rencontres avec l'ennemi, qui se sont toutes terminées à notre avantage.

BULLETIN ANGLAIS

Londres, 22 mars.

La résistance de l'ennemi augmente sur tout le front. A l'ouest de *Saint-Quentin* jusqu'au sud d'*Arras* de violentes rafales de neige se sont abattues, rendant notre marche en avant plus difficile.

Nous avons effectué un raid couronné de succès au nord-est d'*Arras* et avons fait quelques prisonniers. L'ennemi a subi de sérieuses pertes au cours de la contre-attaque.

Un détachement ennemi a réussi, ce matin, à pénétrer dans nos lignes au *nord-est d'Arras*. Il a été chassé après un dur combat.

Au *sud-ouest de Lens*, un autre raid ennemi a échoué sous le feu de nos mitrailleuses. Dans la zone de retraite ennemie, l'activité de nos aviateurs nous a permis à exécuter quelques reconnaissances très utiles. Un appareil ennemi a été descendu derrière nos lignes.

BULLETIN RUSSE

Petrograd, 22 mars.

Front occidental. — Du côté de *Lida* l'ennemi, après un bombardement de longue durée, a attaqué et occupé nos positions dans la région des villages de *Zabresina* et de *Potasjnia*, sur le *Beresina*. Près de *Polajnia* nous l'avons refoulé, mais les autres positions sont restées en son pouvoir.

Au nord-ouest de *Brody*, après une lutte acharnée, nous avons repoussé une attaque ennemie dans la *région de Baldocra*.

Sur le restant du front échange de feu et escarmouches entre patrouilles.

Front roumain. — Du côté de *Focsany*, l'artillerie et les avions ennemis ont fait montre d'une grande activité.

Sur le restant du front échange d[illegible]

La tsarine captive

Reuter mande de St-Pétersbourg, 22 mars: Le général Korniloff, commandant du district de St-Pétersbourg, a annoncé à la tsarine qu'elle était prisonnière. Il s'est rendu avec son état major à Tsarkoie Selo et fit demander au comte de Benckendorff, chambellan, quand la tsarine pouvait le recevoir. Il refusa d'indiquer par téléphone le motif de sa visite. Le comte de Benckendorff pria le général d'attendre au téléphone et annonça au bout de quelques minutes que la tsarine l'attendait dans une demi-heure.

Le général Korniloff se rendit au château de Petit Tsarkoie Selo avec son état major. Il fut introduit dans les appartements privés où il lut à la tsarine la décision du gouvernement provisoire et lui annonça qu'à partir de ce moment elle n'était plus libre, que son ancienne garde allait être licenciée et que le château serait gardé. La tsarine le pria de lui conserver ses serviteurs ce qui fut accordé. Le général Korniloff s'est rendu ensuite à la caserne où il prit des dispositions pour la surveillance.

***

L'agence Reuter mande de Saint-Pétersbourg :

Le gouvernement envoya quatre commissaires à M. Mohileff pour faire le Tsar prisonnier. Ils furent reçus par le général Alexieff. Le Tsar se trouvait dans le train impérial où sa mère vint lui faire ses adieux. Les diverses formalités prirent une heure environ. L'amiral Niloff manifesta le désir d'accompagner le Tsar, mais les commissaires refusèrent d'y consentir. Une grande quantité de gens qui observaient le silence, furent témoins du départ du train. A la gare un groupe d'officiers prit congé du tsar. A Tsarkoie Selo, le train passa devant le pavillon impérial. Le tsar avait pris avant cela congé de sa suite et de ses serviteurs et quitta avec calme le coupé-salon. Il portait l'uniforme du 6e bataillon de cosaques et l'ordre de St-Georges. Son visage était tiré. Accompagné du prince Dolgornki, il prit place dans l'automobile qui attendait. Le public n'assista pas à son départ.

Nicolas II a été reçu à son arrivée à Tsarkoie Selo par le général Korniloff et a été conduit en automobile au Palais. L'automobile était escortée par de la cavalerie.

***

L'agence Havas annonce que le Tsar, après son arrivée à Tsarkoié-Sélo, s'est installé dans les appartements les plus écartés du palais. Il lui est sévèrement interdit de s'approcher de la Tsarine.

***

Les journaux français mandent de Saint-Pétersbourg que seul le général Ivanoff tenta de sauver l'ancien régime. Il ordonna à la garnison de Tsarkoie-Solo de marcher contre les révolutionnaires, nomma trois délégués pour négocier avec le général Svanoff. Celui-ci les fit arrêter alors. La garnison lui annonça que le château de Tsarkoie-Selo où se trouvait la Tsarine et ses enfants, serait bombardé dans le cas où les délégués ne seraient pas libérés immédiatement. Le général Ivanoff qui vit sa cause perdue, prit la fuite.

***

Du *Times* :

Du général Ivanoff a tenté de sauver le Tsar avant son départ du quartier général. Le Tsar envoya l'ancien commandant du front méridional, à Saint-Pétersbourg, pour y reprendre le commandement. Le général qui lui-même ne croyait pas à la réussite, arriva jusqu'aux environs de Tsarkoie-Sélo où l'attendait un colonel venu de Saint-Pétersbourg, qui lui intima l'ordre de retourner. Ivanoff essaya vainement de se mettre en communication avec le Palais. Un train fut envoyé et réexpédié, jusqu'à ce que finalement le général Russki lui intimât l'ordre de renoncer à ses intentions.

La situation en Russie

Du *Temps* : Le président du bloc progressiste au Conseil de l'Empire, M. Zakorelsky, vient d'informer le prince Lvoff, président du Conseil, que tous les membres du bloc progressiste se mettaient à la disposition du nouveau gouvernement. Le groupe Neidhardt a fait une déclaration semblable. On se demande à Saint-Pétersbourg si le Conseil de l'Empire pourra se maintenir après la chute de l'ancien régime.

***

Un journal français mande de St-Pétersbourg que le grand-duc Cyrille a renoncé au commandement de la garde de la marine.

***

De la *Nouvelle Gazette de Zurich*. « D'après toutes les informations reçues, les révolutionnaires extrêmes gagnent la suprématie en Russie. Ce sont eux qui ont coopéré à l'emprisonnement de la famille impériale à Tsarkoie-Selo et qui exigent la saisie des domaines privés impériaux, ainsi que des biens ecclésiastiques orthodoxes, l'expulsion de tous les membres de la dynastie de Romanoff et la proclamation officielle de la république. »

***

Le *Karigli*, organe finlandais, annonce que M. Tschaidse, leader des socialistes russes, est entré dans le nouveau gouvernement en qualité de ministre sans portefeuille.

***

L'agence Havas annonce que l'administration communale de Moscou a invité le gouvernement provisoire à réunir l'assemblée constituante à Moscou.

***

L'agence Havas annonce que le gouvernement provisoire a nommé le vice-amiral Zedroff ministre de la marine et a appelé l'amiral Maximoff au commandement de la flotte de la Baltique.

Le grand-duc Nicolas

Une dépêche de Copenhague annonce : Le grand-duc Nicolas a fait solennellement ses adieux aux troupes et à la population du Caucase et leur a adressé une allocution. On attend sous peu l'arrivée du grand-duc à St-Pétersbourg.

Reconnaissance du nouveau gouvernement russe

De l'agence télégraphique de Petrograd : Les ambassadeurs d'Angleterre, de France, des Etats-Unis et d'Italie ont remis, en commun, jeudi, au ministère des affaires étrangères, une reconnaissance officielle du nouveau gouvernement russe, de la part de leurs gouvernements respectifs, et ont demandé qu'on veuille bien fixer le jour où ils pourront renouveler solennellement la communication.

***

Reuter mande de Washington : Le secrétaire d'Etat annonce qu'il a reconnu formellement le gouvernement russe.

Une proposition de l'Equateur

L'*Associated Press* annonce de Washington : Les cinq gouvernements de l'Amérique latine ont accepté en principe une proposition formelle de l'Equateur de réunir immédiatement des délégués des républiques de l'Amérique du nord, du sud et du centre en vue de prendre les dispositions nécessaires pour un échange de vues, principalement en ce qui concerne la garantie des droits des neutres et dans le but d'alléger, si possible, les rigueurs de la guerre. L'Equateur s'attend à ce que la proposition soit acceptée à bref délai par les autres républiques.

M. Wilson sur la politique des Etats-Unis

L'agence télégraphique suisse annonce de Washington, via Paris : Au cours de la séance du cabinet de mardi qui a été orageuse, M. Wilson a lu un message important dans lequel il a exposé son opinion sur la participation des Etats-Unis à la guerre. M. Wilson a été d'avis que les Etats-Unis ne devaient pas s'engager dans des préparatifs militaires illimités, du moins pas avant qu'une manifestation imposante de la volonté du peuple le réclame expressément. Le Président est toujours d'avis qu'une alliance avec les puissances alliées répondrait aussi bien à la politique américaine qu'aux sentiments du peuple américain. M. Wilson a proposé de restreindre pour le moment les opérations de guerre des Etats-Unis à la sauvegarde des intérêts des Etats-Unis et des neutres.

Encore une note du Mexique

L'*Associated Press* mande de Mexico, 19 mars : Le gouvernement mexicain vient d'envoyer aux Etats-Unis la nouvelle note suivante : « S'en rapportant à la réponse fournie par les Etats-Unis à la note qu'a envoyée le général Carranza aux gouvernements des Etats neutres, dans l'intérêt de la paix, le gouvernement mexicain propose une collaboration en vue d'empêcher que des pays du Nouveau-Monde participent à la guerre européenne, et il poursuivra ses efforts destinés à amener le paix en Europe. »

Déclaration de la guerre sainte en Turquie

Le *Progrès de Lyon* annonce d'Athènes qu'à la suite de la prise de Bagdad par les Anglais, le Cheik ul Uslam a proclamé à nouveau la guerre sainte. Un iradé du gouvernement ordonne la mobilisation générale.

Un attentat ?

Le *Vaderland* publie une dépêche particulière de Haparanda annonçant que M. Rodzianko aurait été victime d'un attentat et qu'il serait grièvement blessé.

Navire américain torpillé

On mande de Rotterdam :

Le vapeur américain *Healdton*, jaugeant 2,722 tonnes, venant de Philadelphie, viâ Halifax-Bergen, avec un chargement de pétrole à destination de Rotterdam, a été torpillé à 25 milles de Terschelling, à 8 h. 20 du soir, par un sous-marin allemand. Une chaloupe de sauvetage sur laquelle se trouvaient vingt hommes a chaviré et les occupants se sont tous noyés.

Deux autres chaloupes ont pu s'échapper et ont abordé en Hollande. Le vapeur coulé appartient à la Standard Oil Company de New-York.

La crise suédoise

On mande de Stockholm :

La commission spéciale du Riksdag vient de commencer ses séances. Le Roi y assista en compagnie du président du conseil des ministres et du ministre des affaires étrangères et il adjura la commission de hâter le plus rapidement l'ordre de ses travaux.

ETRANGER

MENACE DE GREVE GENERALE EN ESPAGNE

On annonce de Madrid que la Confédération générale du travail se réunit aujourd'hui pour délibérer au sujet de la déclaration de grève éventuelle, étant donné que la grève du 18 décembre n'a apporté aucun changement dans la question des vivres et des salaires. Le gouvernement prend de grandes mesures pour réprimer les troubles.

L'ORDRE DU JOUR DE CONFIANCE AU PARLEMENT FRANÇAIS

Soixante députés, parmi lesquels 27 socialistes de la minorité et 11 radicaux et radicaux-socialistes se sont abstenus au vote de l'ordre du jour de confiance, qui a passé, le 21 courant, à la Chambre des députés française, à l'unanimité des votants. 63 députés étaient absents. La plupart d'entre-eux étaient adversaires du gouvernement.

Billet Quotidien

J'ai sous les yeux le programme du concert de charité organisé par les élèves de l'Institut Simon Stévin, au profit de l'œuvre du Foyer des orphelins.

Ce concert aura lieu dimanche prochain, 1er avril, à 6 h. 30, salle Mercelis, 15, rue Mercelis, à Ixelles.

Le programme, fort bien conçu, annonce la représentation de deux petits chefs-d'œuvre : L'Etincelle *de Pailleron et* La Grammaire de Labiche, *outre une partie musicale excessivement intéressante.*

Les lecteurs du Quotidien *connaissent aujourd'hui, j'imagine, l'œuvre du Foyer des orphelins, une belle et sainte œuvre.*

Il en fut question ici plus d'une fois à propos de la Fancy Fair et du concours de billard qu'elle organise et pour lesquels elle demande encore ce que j'ai dit.

Ils connaissent sans doute aussi les petits élèves de l'Institut Simon Stévin pour avoir vu fréquemment figurer leurs noms dans nos listes de souscription et dans nos accusés de réception.

Notre devoir est de les encourager et de les aider aujourd'hui à mener à bien leur grande manifestation charitable.

Ce sont des jeunes, ce sont des enfants.

Ils commencent leur apprentissage de la vie, de la pitié et de la bonté.

Et ils le commencent en allant au secours d'une œuvre créée pour sauver de la détresse, de la solitude et de la misère des petits enfants orphelins.

Aucun autre début ne serait plus heureux.

Les enfants aux enfants !...

C'est à leur âge que le cœur se forge et se forme, c'est aux petits qu'il faut enseigner la miséricorde, l'indulgence et le geste qui donne et l'amour de leurs frères malheureux.

Ils vont grandir ensemble, pauvres et riches, déshérités et privilégiés.

L'enfant est le père de l'homme.

On est ce qu'on fut. Heureux qui fut bon !

Je voudrais voir toutes les écoles s'intéresser aux œuvres de l'enfance, tous les petits Belges dans l'aisance prendre en pitié et en affection les petits Belges dans la peine et dans la misère.

Plusieurs d'entre elles déjà sont entrées dans cette voie. C'est beau !

Et il nous appartient à nous, les grands, d'encourager leurs efforts, de propager, d'étendre ce mouvement naissant de solidarité et de patriotisme.

Allons à ce concert organisé par des jeunes, montrons leur par notre présence combien nous apprécions leur initiative et comment nous y applaudissons.

PANGLOSS.

Post-scriptum. — Les cartes pour ce concert se vendent au prix unique de fr. 2.50 chez tous les maîtres et chez tous les élèves de l'Institut. P.

CHRONIQUE

L'OUVRIERE

La vie n'a pas d'égards hypocrites pour elle.

Elle se montre à elle sous son véritable jour, rejetant le travesti du mensonge et de l'illusion qu'elle revêt pour ses privilégiés.

Elle traite l'ouvrière un peu à la façon d'une camarade, d'une égale devant laquelle il est inutile de jouer la comédie, d'essayer de « paraître ». Elle ne lui fait pas de brillantes promesses; elle ne la leurre pas sur l'avenir qui lui est réservé; elle ne lui voile pas, sous toutes sortes de paroles ou d'idées fausses, les mécomptes, les ennuis, les difficultés qu'il lui faudra subir dans sa rude carrière d'être humain, d'être agissant.

Aussi l'ouvrière vit-elle en pleine réalité, ignorant ces rêves qui paralysent l'action, ignorant les illusions nées d'une compréhension inexacte de l'existence. Si elle est privée ainsi de ce doux plaisir de l'imagination, elle en évite, en revanche, les conséquences néfastes dont la plus grave est sans contredit ces périodes d'attente qu'il détermine dans toute vie de jeune oisive et qui se prolongent parfois au delà de la jeunesse, entraînant une déperdition d'énergie et de courage, entravant les efforts et captant les forces actives de la jeunesse au seul bénéfice d'un sentimentalisme qui ne trouve aucune application dans la vie réelle.

L'ouvrière, la vraie, celle qui ne veut pas sortir de son milieu par une tricherie ou une compromission quelconque, n'a guère la possibilité de se livrer à ces rêveries, à ces illusions, quintessence du sentimentalisme réservé à la jeune bourgeoise.

La vie lui offre tel salaire pour tel travail; il n'y a pas d'équivoque possible. Pour obtenir ce salaire, elle sait d'avance ce qu'il faudra sacrifier de ses forces, de son temps, de sa liberté. Ce salaire lui assure, d'autre part, telle somme de satisfactions qu'elle peut d'ores et déjà estimer approximativement en se basant sur le coût de la vie matérielle.

Du déséquilibre existant entre son salaire et le prix des vivres résultent pour elle non seulement des difficultés d'ordre matériel, mais encore des impossibilités d'ordre intellectuel ou sentimental. Mais que le salaire s'élève, que l'ouvrière soit à même de se procurer les produits nécessaires à son existence, les chances de vie morale, intellectuelle et sentimentale augmentent pour elle.

De sa capacité de travail, du salaire qui lui sera attribué dépend donc son existence tout entière. Existence tracée au cordeau par les exigences économiques. Un coup du hasard seul pourrait en détruire la symétrie. Mais l'ouvrière dont l'action et l'expérience sont les maîtres commence à ne plus tabler sur un hasard bienfaisant. Si elle prévoit que cette symétrie peut être bouleversée quelque jour, elle sait que ce sera dans un sens défavorable à ses intérêts : maladie, accident, renvoi de l'usine ou de l'atelier, chômage...

C'est donc cette question économique dont l'importance est si grande dans la vie de l'ouvrière, qui la forme et la nantit de ce sens de la réalité qui la rend supérieure aux jeunes filles des milieux bourgeois.

Mais d'autres facteurs interviennent également dans la formation du caractère de l'ouvrière : la famille, le milieu qui eux aussi ne lui mentent pas.

La famille, qui vit elle-même en pleine réalité et ne juge pas qu'il est de son devoir de la cacher à l'ouvrière. Le voudrait-elle que cela lui serait impossible. Il faut être riche pour travestir la vie, pour créer autour de ses enfants l'atmosphère artificielle des illusions; il faut pouvoir ouater leur existence, leur éviter tout contact révélateur avec la vie, les défendre contre toute promiscuité dangereuse pour l'ignorance et la fausse pudeur. Tout cela n'est guère possible lorsqu'on est pauvre, lorsqu'on travaille. C'est un luxe au-dessus des moyens de la famille ouvrière.

Le milieu aussi est là, qui vit, qui agit librement sans se payer de mots, incapable en sa franchise un peu brutale de voiler, sous des formules pleines de nuances subtiles, la réalité. Le temps lui fait défaut pour enjoliver, parer, atténuer ses instincts sous l'hypocrite déguisement du sentimentalisme. Puis, le travail se fait complice de la réalité, le travail manuel qui ne peut guère affiner l'être.

L'ouvrière sait bien, parce que ni la vie, ni la famille, ni le milieu ne lui ont menti, qu'elle ne peut attendre de l'existence que telle somme de bonheur payée largement, généreusement par telle somme d'efforts, de souffrances et de travail.

Comme tout acheteur qui paye comptant et qui sait qu'on ne lui fera pas crédit, elle peut se rendre un compte exact de ce qu'elle recevra pour son argent. Connaissant le prix des choses, elle ne compte pas sur des hasards extraordinaires, elle n'attendra donc pas pendant sa vie entière le bonheur chimérique auquel rêve la bourgeoise. Elle sait que ce qu'elle ne peut obtenir aujourd'hui, elle ne l'obtiendra pas davantage plus tard. Elle ne se laissera pas aller aux rêveries stériles qui diminuent l'enthousiasme pour la vie, qui diminuent la joie de vivre ainsi que les facultés d'action. Elle sait qu'elle ne gagnera rien à attendre. C'est elle-même qui doit faire son existence; elle a gagné ce droit par son âpre, son courageux labeur.

Elle peut elle-même se choisir un compagnon, sa liberté matérielle l'ayant placée dans une situation d'indépendance morale vis-à-vis de sa famille, de la société. Elle est libre de ses actions, elle est libre de son choix, car elle a donné sa mesure d'être humain, d'être actif capable de lutter, d'exister par ses propres moyens, capable d'être libre.

Si elle aime un ouvrier, elle ne sera pas trompée, car elle ne s'illusionnera ni sur elle-même, ni sur son compagnon, la vie réelle, l'action, la lutte lui donnant la mesure exacte des caractères et des choses. Elle sait qu'il attend d'elle courage, efforts, travail et qu'il l'a choisie surtout à cause de ses qualités de bonne travailleuse, et non parce qu'il éprouvait pour elle une de ces passions romantiques si chères à la bourgeoise éprise de rêves, passions qui ne tiennent aucun compte de la réalisation ni des possibilités.

Si l'ouvrière aime un homme des milieux bourgeois, elle saura de même déterminer tout de suite la situation, sans s'attarder à des rêves irréalisables. Cet homme ne saurait la leurrer : la vie de l'ouvrière qui détruit à mesure qu'elles naissent les illusions, à cause de son contact constant avec la réalité, se charge également de détruire les savants échafaudages du mensonge. Cette réalité contrôle à chaque heure le rêve; il ne saurait donc être d'aussi longue durée chez l'ouvrière que chez la bourgeoise qui ne se heurte pas aux obstacles de la vie réelle. L'ouvrière formée par l'action ne peut se payer de paroles, de serments et de promesses. Elle est trop habituée elle-même à rendre des comptes exacts à la vie, à remplir strictement et avec probité son devoir de tous les jours, pour admettre ou excuser chez autrui l'oubli des devoirs, le manque de parole.

Etre d'action, elle exige de la vie et de ses semblables, des faits, des actions et non de ces vagues promesses, de ces vagues espoirs qui tiennent une si grande place dans l'existence de la jeune oisive.

La souffrance a moins de prise sur elle. Le travail est là pour l'en distraire; et les soucis, les tracas, la fatigue empêchent l'imagination de faire de fréquents retours sur les causes de cette souffrance. La régularité de la vie, les jeunes forces qui trouvent un emploi, le contact avec d'autres êtres souffrants aussi, avant eux aussi la vie dure et laborieuse, tous ces éléments influent sur le caractère de l'ouvrière, le trempent, le rendent résistant à la souffrance, inaccessible aux chimères malsaines de l'être qui ignore la vie et l'action.

Ouvrière de la réalité, elle vit de la réalité: et le mensonge, les rêves et les illusions n'ont aucune place dans son existence.

Et c'est là sa revanche sur la jeune bourgeoise.

***

Car elle a bien besoin d'une revanche, l'ouvrière que nul ne gâte, ne défend et ne protège.

Si elle a le privilège sacré d'être libre et d'avoir une existence que le mensonge social ne peut entacher, il faut avouer qu'elle paye ce privilège assez chèrement.

Il est des moments de tristesse, de découragement, de fatigue où elle envie la jeune fille oisive, gâtée, défendue, guidée, conseillée par sa famille. Ce sont les moments où elle se sent trop seule, où la lutte devient trop pénible et où le contact avec la réalité la meurtrie. Alors elle envie la jeune fille à laquelle ce contact fut évité par les soins de ceux qui la protègent. Elle peut aussi envier ses loisirs, elle que l'atelier garde prisonnière durant toutes les heures de clarté et de soleil; elle peut envier ses riches toilettes, ses plaisirs, elle qui en a si peu et qui doit les payer si cher! Et elle peut surtout envier l'insouciance de cette jeune fille qui ne doit pas assumer la lourde tâche de gagner sa propre existence, elle dont personne ne s'occupe, elle qui doit sous peine de mourir de faim ou de tomber dans la misère, travailler sans cesse, travailler toujours, créer un luxe dont d'autres s'environneront tandis qu'elle-même doit y renoncer pour toute sa vie.

Connaît-on les drames poignants causés par un renvoi de l'atelier, par un chômage inattendu, par une paire de chaussures qui n'attend pas le jour de paye pour se percer, par un accident survenu au chapeau ou au parapluie, par ces dépenses imprévues de quatre sous, mais qui déséquilibrent le budget si laborieusement établi de l'ouvrière, de la jeune fille qui se suffit à elle-même?

Et ses rancœurs parce qu'on la traite sans ces égards, sans ce respect que cependant elle devrait inspirer bien plus que toute autre; et ces ennuis, ces tracas, ces mille soins d'une vie médiocre, sans espoir, sans issue?...

Il est certain que toute ouvrière éprouve de ces rancœurs, de ces dégoûts, de ces révoltes lorsque la vie la meurtrit, lorsque le travail, la pauvreté l'empêchent par trop brutalement de goûter à la moindre part de bonheur qu'elle serait en droit d'exiger de l'existence.

Il est certain que si à ces moments de découragement et de tristesse où elle se rend compte plus nettement que d'habitude des difficultés de sa situation, elle rencontre la bourgeoise parée, reposée et insouciante, elle éprouvera un sentiment bien légitime de révolte et d'envie.

Mais la vie lui donne sa revanche. Si difficile, si pénible, si ingrate que soit sa tâche, elle lui accorde quand même sa liberté de femme; si aléatoire, si mal rétribuée que soit son travail, il la place quand même au point de vue moral au-dessus de toutes les oisives. Et malgré les heures de doute et de lassitude, la conscience qu'elle a de sa valeur sociale et morale lui donne la force de subir le brutal et pénible contact de la réalité et de la vérité.

ELISABETH ZEMIANSKA.

Echos et informations

Fascicule quidam.

Il sauta sur la plate-forme du tram au moment où celui-ci s'ébranlait... Il faillit choir, lança un juron sonore et, ses bras de moucheron en l'air, se rattrapa heureusement au garde-fou : il put se hisser, enfin, sur la plate-forme déjà encombrée.

Il était rouge comme un coq; ses yeux, ardents et furibonds, viraient dans sa tête et la rage lui saillait par tous les pores.

Comme il avait, inconsidérément, pulvérisé le cor qui fait le plus bel ornement de mon petit orteil gauche, il s'en excusa auprès de moi, avec le ton qu'il aurait pris pour me dire : « Monsieur, vous en êtes un autre! »

Je lui répondis courtoisement : « Faites toujours, monsieur! » Radouci, il entreprit une longue conférence sur son état d'âme :

— « Figurez-vous qu'avant la guerre, me dit-il, j'étais l'être le plus doux, le plus agréable, le plus pacifique, le plus lénitif, le plus émollient qui se pût trouver. Eh bien, monsieur, depuis, j'ai changé, vous ne vous en faites pas une idée! Je ne me reconnais pas moi-même; parfois, j'éprouve le besoin de me pincer pour me convaincre que, sous ma personnalité physique, c'est toujours moi-même être qui pense et souffre. Et je dois bien reconnaître que c'est toujours moi, mais avec un caractère tout autre... Monsieur, je-ne-sup-por-te-plus-rien, vous-m'en-ten-drez, plus-rien-... Tout m'encolère, m'irrite, m'obsède; je fulmine contre tous et contre tout et à propos de tout; le moindre regard de travers m'est une insulte personnelle et je mangerais le nez à la personne qui sourirait devant moi. C'est à peine si je me supporte moi-même! »

Et mon homme se lança dans un dédale de récriminations qu'il adressa, tour à tour, à ceux qui encombrent les trams, aux agents de police, aux francs-maçons, aux gens « qui exploitent le peuple », au pape, aux échevins d'Etterbeek, aux marchands de charbon, aux charcutiers, aux diseuses de bonne aventure, au nouveau négus d'Abyssinie, aux cordonniers et aux révérends pères jésuites...

Il continuerait encore s'il ne s'était aperçu, soudain, qu'il avait dépassé, sans le savoir, l'endroit où il devait descendre. Et, sans me saluer, il sauta de la voiture en marche, faillit prendre un billet de parterre, se redressa et hurla — véhémente clameur! — le vocable cher à Cambronne et à Victor Hugo.

Je doute qu'il se soit rasséréné depuis!...

LE DIABLE BOITEUX.

Croquis.

Vers le milieu de la chaussée montante, jadis si tumultueuse, mais aujourd'hui bien morne et désolée, un étalage offre encore, aux yeux des passants, de vagues réminiscences des splendeurs d'antan.

Alors que les boutiques environnantes ne laissent voir, à travers leurs vitrines, que la lamentable nudité de leurs comptoirs et de leurs rayons désencombrés, celle-ci attire tous les regards par une devanture embarrassée de friandises multiformes et multicolores : les «truffes de l'Yzer» chevauchent les pralines et les dragées, les caramels et les boules de gomme coudoient les jujubes et les guimauves et, pêle-mêle, en salmigondis, dans une promiscuité sucrée, se bousculent chocolats, berlingots, fondants et papillotes...

Il s'y trouve aussi, pour satisfaire les plus difficiles, des cornets, des drageoirs et des bonbonnières... en fer-blanc, au couvercle rehaussé d'un dessein symbolique.

Dès l'ouverture de la boutique jusqu'au moment où la patronne d'icelle vient mettre ses volets, une demi-douzaine de gosses montent, devant cet étal tentateur, une garde sévère : il ne ferait pas bon qu'une de ces « douceurs » tentât de fuir, elle serait vite arrêtée!...

Et ces gosses faméliques, pareils au peintre misérable qui dessinait un saucisson dans le fond de son assiette, pour se donner l'illusion d'agrémenter d'un morceau de viande son croûton de pain sec, passent, de temps à autre, longuement, leurs doigts maigres sur l'obstacle de verre qui les sépare des objets de leur convoitise, dans l'espoir que, peut-être, un relent parfumé de cette confiserie bariolée y adhérera.

Mais, hélas! leurs espérances restent vaines; et quand le soir tombe, ils s'en vont, à regret, n'emportant de leur rêve qu'un souvenir fugitif, qui renaîtra le lendemain, comme une obsession...

Le bon moyen.

Le 12 janvier dernier, le *Quotidien* publiait cette lettre :

Monsieur le Directeur du *Quotidien*,

Je me permets de vous transmettre une idée émise par un fermier du Brabant, ennemi de ceux qui profitent de la triste situation actuelle pour s'enrichir au détriment des populations.

Ce fermier affirme que beaucoup de cultivateurs ont réduit considérablement leurs emblavures de froment et de pommes de terre pour obtenir d'autres produits rapportant davantage : féveroles, tabac, betteraves, etc.

S'il en est ainsi, la situation exigerait de promptes mesures, car il faut éviter la disette.

Un moyen très simple, très pratique, devant amener sûrement un résultat favorable, est indiqué par notre brave fermier.

L'autorité devrait faire connaître le plus tôt possible, pense-t-il, quelles quantités de froment et de pommes de terre chaque cultivateur devrait fournir pour l'alimentation publique à la fin de 1917, — en prenant pour base l'étendue de la culture de chacun.

Un fermier exploitant une ferme de 60 hectares, par exemple, aurait à fournir 25,000 à 30,000 kilos de froment et 100,000 à 120,000 kilos de pommes de terre, c'est-à-dire la production approximative ou même minimum d'un tiers de sa culture.

Pour fixer les quantités à fournir raisonnablement, il faudrait tenir compte, certes, de diverses considérations : nature du sol, productivité des terres de la région, etc. Mais les agronomes de l'Etat sont tout désignés pour fournir rapidement les renseignements nécessaires.

L'essentiel serait de prendre d'urgence une décision, afin que les cultivateurs pussent encore semer du froment (blé de mars).

Le contrôle serait infiniment plus facile qu'à présent.

D'ici au moment de la récolte, on pourrait désigner à quelle date, en quel lieu, par quel moyen de transport chaque commune devrait s'exécuter. Les bourgmestres auraient à prendre tout de suite des dispositions utiles, à faire connaître avant l'été.

Voilà, *grosso modo*, l'idée. Je vous la soumets en vous priant d'agréer, etc. N.

De-ci, de-là, la suggestion (approuvée aussitôt par la Ligue contre l'accaparement) a été comprise. Et tout récemment, à Wavre, dans une réunion tenue le 13 mars à l'hôtel de ville, il a été décidé, de commun accord entre les cultivateurs et l'administration communale, que celle-ci ferait le relevé des cultures et fixerait l'étendue que chaque cultivateur devrait emblaver en pommes de terre pour le compte de la Ville.

Que cette application de l'idée de notre correspondant se généralise, et le ravitaillement du pays en bénéficiera bientôt!

Les enfants au cinéma.

La Ligue nationale contre la licence des étalages et l'immoralité a adressé aux administrations communales une lettre au sujet de laquelle le Collège échevinal d'Anderlecht a, le premier, présenté ce rapport au Conseil :

Messieurs, le règlement de police sur les représentations cinématographiques, en date du 29 mai 1913, pris pour notification par la Députation permanente le 18 juin suivant, publié et affiché, au vœu des articles 90, § 2, et 102, de la loi communale, le 1er juillet de la même année, porte ce qui suit :

« Art. 2. — Aucune représentation ne pourra être » organisée sans que la déclaration en ait été faite » au bourgmestre au moins 24 heures à l'avance.

» Art. 5. — Il est interdit de représenter des » scènes immorales.

» Art. 6. — *Les enfants âgés de moins de 14 ans* » *devront être accompagnés de personnes adultes et* » *responsables.*

» Exception est faite pour les spectacles destinés, » d'une façon spéciale, aux enfants. »

Par lettre du 18 février 1917, la Ligue nationale contre la licence des étalages et l'immoralité, qui s'est déjà occupée à de nombreuses reprises de l'influence néfaste des cinémas sur la jeunesse, signale que certains crimes récents appellent à nouveau l'attention sur cette question et qu'il y a lieu de prendre, sans tarder, des mesures énergiques exigées par la sécurité et la moralité publiques, à l'instar de ce qui s'est fait dans de grandes villes à l'étranger.

La séduction de ces spectacles produit des effets désastreux sur l'enfance. Ils sont dangereux non seulement par leur immoralité et par l'impression démoralisante qui naît dans les cerveaux des mineurs, mais encore en ce que la tentation de cette attraction est telle que, dans de nombreux cas, l'enfant devient voleur pour s'assurer ce plaisir, et les représentations auxquelles il assiste développent cette tendance chez lui. C'est un pernicieux enchaînement.

La Ligue nationale contre la licence des étalages et l'immoralité, d'accord avec M. le juge des enfants, estime que des mesures radicales s'imposent et préconise l'interdiction absolue de l'entrée des cinémas aux enfants âgés de moins de 16 ans.

Le Collège, qui se rallie à cette manière de voir, a l'honneur de vous proposer de modifier, en conséquence, comme suit l'article 6 reproduit plus haut :

« Art. 6. — *Les spectacles cinématographiques* » *sont complètement interdits aux enfants qui n'ont* » *pas atteint* 16 *ans.* »

» Exception est faite pour les spectacles destinés » d'une façon spéciale aux enfants. »

Expéditions de votre délibération seront notifiées à la Députation permanente, conformément à l'article 78 de la loi communale.

Les autres communes de l'agglomération bruxelloise vont très prochainement examiner elles aussi la question.

Le Salon des aquarellistes.

C'est aujourd'hui, dimanche, la dernière journée au Studio, du Salon des aquarellistes.

Nul doute que les retardataires en profiteront pour aller faire une visite à cet intéressant Salon.

Tableaux.

On nous annonce que la vente de tableaux provenant de la galerie de feu Mme veuve E..., 105, avenue Rogier, se prolongera encore quelques jours. Rappelons que cette vente se fait de la main à la main sans aucune organisation et avec toutes les garanties désirables, attendu qu'il s'agit de tableaux peints par nos meilleurs maîtres, dont la plupart sont encore en vie. Quelques magnifiques bronzes de Jef Lambeaux, Mène, Léon Mignon, Dumont, etc., fait également partie de cette intéressante collection. En fait de mobilier de luxe, qui sera cédé aux prix de guerre, il se compose d'un salon et d'une salle à manger Louis XVI de toute beauté ainsi qu'une chambre à coucher du même style, acajou ou citronnier au choix, avec toilette.

Visible toute la semaine, de 9 à 4 heures, 105, avenue Rogier.

Les concerts.

Rappelons le beau concert symphonique qui sera donné, le jeudi 29 mars, à 7 heures, en la salle de l'Union coloniale belge, rue de Stassart, 34, au profit de l'œuvre Aide et apprentissage aux invalides de la guerre.

Il sera dirigé par M. Fernand Leroy, qui s'est assuré le concours de Mme Lefebvre-Mascré, harpiste; Mlle Loully Cremer, cantatrice; M. Jean Mondalt, violoncelliste; M. Antoine Maas, basse chantante.

Au programme : Weber, C. René, R. Halm, Haydn, Leroux, L. Delcroix, Grieg, Mendelssohn, Brahms, Saint-Saëns, Lunssens, Fischer, L. Dubois, Wagner, Schubert.

Les cartes, à 1, 2, 3 et 5 francs, sont en vente à l'Union coloniale.

L'abondance des annonces nous oblige à remettre à demain la suite de notre feuilleton.

Les conférences.

Les conférences organisées par la Société royale des conférences agricoles et horticoles d'Ixelles et annoncées pour aujourd'hui, dimanche, la première à 11 heures, la seconde à 12 heures, dans le jardin de M. le professeur Brichard, avenue du Pesage, 59, seront faites, en cas de mauvais temps, dans la salle du *Café du Lac*, à Boondael.

L'entrée, fixée à 50 centimes et perçue au bénéfice de l'Œuvre du sou d'Ixelles, donnera droit à un billet de la tombola, qui sera tirée à l'issue de la conférence.

— C'est l'après-midi, à 4 heures, que M. W. Collier développera aujourd'hui, dimanche, en la salle du *Cornet*, rue du Marché-au-Fromage, 16, le programme-règlement de l'exposition de cuniculture qui se tiendra les 26, 27 et 28 mai dans le hall des Abattoirs de Bruxelles.

Grand Garage Cosmopolite

Société anonyme, en formation, au capital de 1,000,000 de francs.

Cette nouvelle entreprise de transports par automobiles a pour but l'exploitation rationnelle et méthodique, des différents services suivants :

1. Le transport des voyageurs;
2. Le transport des marchandises;
3. La représentation des meilleures marques connues à ce jour, de voitures de luxe et de commerce, motocyclettes et bicyclettes;
4. *a)* L'exploitation d'un atelier pour la réparation des voitures de tous systèmes; *b)* d'un atelier de peinture de carrosserie; *c)* d'un atelier de garnissage pour voitures automobiles; *d)* d'un atelier de garnissage pour voitures automobiles;
5. La vente de tous les accessoires et pièces détachées, ainsi que les bandages, essences et graisse consistante, huiles, etc.;
6. La location aux particuliers des places disponibles dans le garage;
7. Par extension future, la création dans tous les grands centres de province, de succursales, fonctionnant suivant notre organisme centrale.

Une description plus détaillée de chaque département ci-dessus sera donnée successivement par la suite.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège social, rue Gallait, n. 100. Pour ceux concernant la souscription, actuellement en cours, s'adresser à M. EGD. DE VOGELAERE, *place Surlet-de-Chokier, n. 6*, à Bruxelles.

Déménagement.

Les bureaux de la direction des écoles primaires du ministère des sciences et des arts étaient, comme on le sait, établis rue Hydraulique.

Ils viennent d'être transférés rue de Verviers, 20.

Les grands froids

que nous avons traversé ont fait le plus grand tort aux plantes de nos jardins. Si vous voulez encore des fleurs, passez donc une inspection sérieuse après quoi vous vous adresserez aux Etabl. Hort. Eug. Draps, 17, rue Antoine-Dansaert ou 30, chaussée de Forest.

Les pharmacies ouvertes aujourd'hui.

Resteront ouvertes aujourd'hui, dimanche, 25 mars :

A Bruxelles, la pharmacie centrale A. Bonnichon père et fils, rue de l'Evêque, 31 (mais seulement de 10 1/2 à 2 h. et de 7 à 9 h.), et la pharmacie G. Delannoit, rue Brévin, 43.

A Schaerbeek, la pharmacie Van Meensel, rue de Brabant, 162; la pharmacie Martin, chaussée de Haecht, 163; la pharmacie Angenot, rue Joseph-Brand, 74.

A Ixelles, la pharmacie du Solbosch (F. Lacourt), à l'angle de l'avenue du Solbosch et de la rue Emile Banning.

A Saint-Gilles, la pharmacie de M. et Mme Van Cleemput, rue de Lombardie, 1, et la pharmacie du Parvis, avenue Jean Volders, 55.

A Uccle, la pharmacie Emile Jamotte, avenue Albert, 272.

Nous modifions gratuitement cette liste chaque semaine, d'après les renseignements qui nous parviennent le samedi matin au plus tard.

HEMORROIDES, difformités des membres, a pendicite, hernies. — Consultations : lundi et mercredi, de 2 à 4 heures, à l'**Institut du Docteur L. DOGNIAUX**, à **Jumet**, près Charleroi. 410

Nouvelle à la main.

On raconte à Mlle Bébé la légende de Guillaume Tell.

Elle écoute avec le plus vif intérêt, puis, l'histoire achevée :

— Et la pomme, demande-t-elle, qui est-ce qui l'a mangée?

FAITS DIVERS

LE TEMPS QU'IL FAIT

Le samedi 24 mars (3 h. de l'après-midi) :

Pression atmosphérique	(beau temps)	768
Pression atmosphérique de la veille		765
Température		9°
Minimum de la nuit		—3°
Etat hygrométrique de l'air		60%

(*Communiqué par M. Vanderbiste, opticien, rue de la Montagne*, 68.)

UN SUICIDE

M. Camille F..., âgé de 73 ans et domicilié rue de la Croix, à Ixelles, avait perdu sa femme il y a deux mois et en était resté inconsolable.

Vendredi soir, après que la servante se fut retirée, il a écrit son testament, puis, ouvrant les robinets du gaz, il s'est couché sur son lit, attendant la mort.

Au matin, la servante a trouvé son maître inanimé. L'asphyxie était complète.

LE BLANC remplace le **Schiedam** F. GODET, distill., Brux. 744

TRAGIQUE MORT D'UN ENFANT

Un garçonnet d'environ 7 ans qui voulait traverser, l'autre après-midi, la rue de Ribaucourt, à hauteur de la rue Van Meyel, a été écrasé par un tram.

Transporté à l'hôpital communal de Molenbeek il a succombé peu après sans avoir repris connaissance.

Ce n'est que le lendemain matin qu'on a pu l'identifier : c'est le petit Alexandre Mugen, demeurant rue Picard.

Calebasse A. V., est la pipe à la mode! 18325*d*
Economie de tabac : 35 % — 11, rue de Bavière, Bruxelles

LA CHASSE AUX ACCAPAREURS

M. l'officier de police Peterhons, de Saint-Gilles, a été prévenu, l'autre jour, par une lettre anonyme, qu'on venait d'introduire dans une maison de la rue Théodore-Verhaegen 1,000 kilos de chicorée, qui avaient été vendus à un accapareur dans un café de la place de la Constitution.

M. Peterhons s'est rendu à l'adresse indiquée. Il y a découvert la chicorée, fabriquée dans une localité du Hainaut.

Cette chicorée a été saisie et remise au Comité national de secours et d'alimentation. Procès-verbal a été dressé.

EMILE DE GRAEVE

Agent de Change Agréé à la Bourse de Bruxelles

135, boulevard Anspach, 135, Bruxelles

ACHAT ET VENTE DE TITRES

Change — Payement de Coupons

RENSEIGNEMENTS GRATUITS 417

LES VOLS

La nuit dernière, des malfaiteurs ont brisé à coups de pavé la glace d'une caisse-montre adaptée à la façade de la maison Chatelle, joaillier, rue Steenpoort et ils en ont enlevé pour environ 6,000 francs de bijoux.

— M. V..., négociant à Liége, avait fait déposer dans une chambre qu'il avait louée en un établissement de la rue Zérezo pour plus de 5,000 francs de marchandises consistant en tissus, vêtements confectionnés, etc. Vendredi après-midi, il a constaté que ces marchandises avaient disparu.

Capitaux à placer sur hypothèques en premier rang. Ecrire avenue Eugène Plasky, 38, à Schaerbeek. 930

— Un escarpe s'est introduit chez M. H..., rue de Hennin, a fracturé les meubles, et a fait main-basse sur une somme de 500 francs, des bijoux et des vêtements.

— Pendant la nuit, des maraudeurs ont escaladé le mur de clôture de la propriété de M. Janssens, rue Saint-Guidon. Ils ont tué toutes les poules et les ont emportées dans des sacs.

— Chez M. Demey, cabaretier, rue Wayez, on a dérobé plusieurs chaînes en or, un médaillon, des broches, etc.

Un hommage bien mérité! En dernière page.

— Des escarpes sont entrés, la nuit, chez Mme Emma D..., négociante, rue Brogniez, et y ont volé pour 875 francs de cigares et de cigarettes.

— La police de Laeken vient de mettre la main sur des voleurs de courroies de transmission. Une quantité de débris de ces courroies a été saisie au domicile des individus arrêtés. M. le commissaire de police de Laeken invite les personnes qui ont été victimes de pareils vols à se présenter à son bureau, à l'hôtel communal, de 10 à 11 heures, pour reconnaître, éventuellement, leur bien.

CINEMA SELECT (Porte de Namur)

Cette semaine, au programme :

Les Chasseurs de Lions

EXCLUSIVITÉ 871

EN PROVINCE

A Liége

Solidarité. — Un comité s'est formé à Liége en vue de recueillir des fonds destinés aux œuvres scolaires communales.

Il a adressé un appel à tous les habitants et a fait distribuer dans chaque maison des enveloppes destinées à recevoir aujourd'hui, dimanche, la somme dont chacun pourra disposer en faveur des petits écoliers malheureux.

« Donnons beaucoup si nous le pouvons, portent ces enveloppes; donnons peu si nous sommes nous-mêmes dans le besoin; mais donnons! »

Dès demain, les délégués du comité iront reprendre l'obole destinée aux œuvres scolaires de la cité.

A l'église. — Pendant que Mme veuve N..., habitant rue Cathédrale, faisait ses dévotions à l'église Saint-Denis, un filou lui a dérobé sa sacoche, contenant de l'argent et des objets de toilette.

Plainte a été déposée.

A Namur

Un crime. — Le parquet de Namur s'occupe en ce moment d'un assassinat commis à Hastière.

On a trouvé une habitante de la commune, Mme veuve Servais Tilleux, âgée de 68 ans, étranglée dans son lit.

La victime avait quelque fortune, et le vol a été le mobile du crime. L'assassin a, en effet, fouillé tous les meubles et il doit avoir emporté une certaine somme d'argent.

A Anvers

Les vols. — Par effraction et escalade, des escarpes ont pénétré dans la boutique du boucher V... rue Mélis, et y ont dérobé quatorze jambons et quatre pièces de lard, représentant une valeur de 1,100 francs.

— Des amateurs de confiseries ont volé chez M. J..., rue de l'Eglise, un bocal de pralines, une boîte de pastilles de chocolat, etc.

— Chez M. C..., rue de l'Offrande, on a fait main-basse sur deux chemises de femme, deux pantalons et d'autres objets.

— Au détriment de M. Jean E..., demeurant chaussée St-Bernard, on a volé un livret de la Caisse d'épargne, d'un import de 370 francs.

— Dans le magasin de M. Fr. Van H..., place de l'Ancien Canal, un individu a dérobé des marchandises diverses. Surpris en flagrant délit, il a pris la fuite et n'a pu être rattrapé.

Au port. — Le 10 mars, il est entré : 2 bateaux à vapeur, 7 remorqueurs, 2 bateaux à moteur, 25 allèges.

Il est parti : 1 bateau à vapeur, 3 remorqueurs, 6 bateaux à moteur, 17 allèges.

Le Dimanche Sportif

FOOTBALL

LES MATCHES D'AUJOURD'HUI

Les tournois de 1er division Bruxelles-Anvers-Malines. — A Ixelles. — Au terrain du Daring, chaussée de Jette, se jouera cette après-midi un des rares matches intéressants de ce tournoi. Il opposera les équipes du Daring et de l'Union Saint-Gilloise.

Certes, l'enjeu de ce match n'est guère considérable, l'Union Saint-Gilloise étant certaine de conserver la première place du classement, mais le Daring veut prouver qu'il est toujours de taille à résister à son vœux rival saint-gillois et celui-ci, qui désire rester invaincu, n'est pas moins désireux de prouver sa supériorité.

Par ses précédentes performances et aussi par la composition actuelle de son équipe, on doit tenir l'Union comme étant supérieure et on doit logiquement lui accorder les plus grandes chances de vaincre. Mais dans un match Union-Daring, la logique est souvent fort malmenée et il est fort possible de voir les Jettois réussir un résultat imprévu. Ils seront cependant fort handicapés par l'absence de Brébart, toujours souffrant des genoux.

Les équipes en présence seront fort probablement ainsi composées :

Daring : Deulin; Robyn et Guillaume; Bauwens, Bossaert et Stillemans; Vandeweghe, Sollanders, Gérard, Moucheron et Bessems.

Union : Leroy; Benoit et Danly; Pirette, Thys et Adelson; Hebdin, Musch, Mesykens, Coppez et Wauters.

Souhaitons que joueurs et spectateurs sachent maîtriser leurs nerfs et conserver une attitude digne de la gravité de l'heure.

Kick-off à 3 heures.

A Anvers. — Un match attendu avec curiosité se jouera aujourd'hui entre l'Antwerp et le Racing Malinois. Il constituera en quelque sorte la revanche du match interviles Anvers-Malines, joué dimanche dernier et qui s'est terminé par une victoire malinoise fort imprévue.

Le noyau des équipes qui jouèrent il y a huit jours était formé des joueurs appartenant aux deux clubs qui seront aux prises aujourd'hui.

Comme équipe de clubs, il apparaît cependant que l'Antwerp est supérieur et sa victoire semble probable.

Ce match commencera à 3 heures.

A Liége. — Division 1. — Quatre bons matches se joueront aujourd'hui à 3 heures.

Ans recevra le Tilleur F. C. et ne pourra faire que résister de son mieux pour essuyer une honorable défaite.

Seraing aura la visite du F. C. Liégeois; le club privé de plusieurs bons joueurs ne peut manquer de se faire battre dans ces conditions.

Bressoux et Fléron se livreront un rude combat. Le choc entre ces deux fougueuses équipes ne peut manquer d'être intéressant à suivre. Bressoux semble avoir le plus de chance de l'emporter.

Enfin, le Standard, chez lui, doit régulièrement battre Herstal qui lui rend visite.

Le championnat vervietois. — Division 1. — A 3 heures, Club Sportif-Skill Verviers; Dolhain F.C.-Sporting Club de Theux; Racing Club-Herve F.C.

Ces trois matches susciteront de belles luttes. Theux qui se déplace à Dolhain aura fort à faire pour vaincre; il faut qu'il y arrive cependant s'il veut encore ravir la première place à Herve; ce club aura également la besogne rude à Lambermont, malgré le déclin de forme marqué par le club local.

Enfin, le derby local Skill-Club Sportif promet d'être intéressant en raison de la bonne forme actuelle du Skill.

ATHLETISME

LE CHALLENGE DE L'ATHLETE COMPLET

Aujourd'hui dimanche, à 11 heures du matin, au Bois, le Cercle des Sports de Bruxelles organise l'épreuve de cross-country, 3 kilomètres, comptant pour le classement de son Challenge de l'athlete complet. Le rendez-vous pour les concurrents est fixé à 10 heures chez Moeder-Lambic, où ils pourront retirer leur dossard.

Il reste 60 concurrents qualifiés pour cette épreuve, parmi lesquels figurent les spécialistes en cross, Oleffe et Is. Vignol, qui donnent le lot, Delporte, Bill, Pecters, Tack, Joffre, Jeannot, Ector, etc. Il convient d'ajouter que les deux leaders du classement général, Wahlen et Courbet ont suivi une préparation soignée en vue de ce cross et que Courbet, tout spécialement, pourrait bien causer une grosse surprise.

Avant de donner la liste des qualifiés, appuyons bien sur le fait que pour être admis à continuer le challenge, les concurrents sont tenus de terminer entièrement le parcours imposé.

Liste des concurrents restant qualifiés :

Sporting Club C. Ed. Ph. Sch. : 1. Courbet; 2. Drogue; 3. Alajerus; 4. Delporte; 5. Carpentier; 6. Flesyn; 7. Léodas; 8. Michelet.

Racing Q. B.: 9. Wahlen; 10. Oleffe; 11. Philippot; 12. Fenteyne; 13. Bill; 14. Peeters; 15. Willy; 16. Alexandre; 17. Huybrechts.

Etterbeek-Sportif : 18. Lagneaux; 19. De Groot; 20. Derycke; 21. Deprez; 22. Van Meerbeeck; 23. Leener; 24. De Waele; 25. Lits; 26. Grana.

Union Athl. de Br.: 27. Is. Vignol; 28. Vandenbroeck; 29. Rigaux; 30. Termi; 31. Kumps; 32. Tack; 33. Roué; 34. Grosjean; 35. Servais; 36. Vanden Eynde.

Daring C. B.: 37. Vander; 38. Joffre; 39. Stevens; 40. Jeannot; 41. Massart; 42. Heymans; 43. Meysman.

Cercle Sportif de Schaerbeek: 44. Adriaens; 45. Jacquel: 46. Trabizon; 47. Charles; 48. Van Malderen; 49. Benoit; 50. Mestach.

Cercle des Sports de Br.: 51 Weverbergh; 52. G. Piersens; 53. Fr. Blyweert; 54. Ector; 55. P. Blyweert; 56. Maes; 57. Nollet; 58. Ruytenbeek.

Individuels : 59. Laemont; 60. P. Piersens.

COURSE A PIED

LE CHAMPIONNAT ANVERSOIS

Aujourd'hui, à 3 heures, se disputera aux environs du terrain du C. A. de Moortsel, le championnat de cross-country organisé par l'Association Athlétique Anversoise.

Ce championnat se disputera sur 10 kilomètres pour les hommes classés en première catégorie et sur 5 kilomètres pour les hommes de seconde. Il a réunit de très nombreux engagements, parmi lesquels figurent les noms des meilleurs crossmen régionaux.

JEU DE BALLE

LUTTES ANNONCEES

Aujourd'hui, à 2 h. 30, place Communale, à Laeken, lutte de seconde spéciale entre Lacken-Résidence (Bogaerts) et Etterbeek (Méganck). La première sortie de ces deux nouvelles « seconde spéciale » sera suivie avec curiosité.

— A 2 heures, au ballodrome de la place de la Petite-Suisse, grande lutte de défi entre les fortes parties d'Ixelles Les Amis de la Pelote (Cobbaert) et la Pelote Petite-Suisse (Soggé) composition 1917.

Informations Financières

Les titres frappés d'opposition

Une obligation Rente Belge 3 p. c., 2e série, de 1,000 francs : No 229521.

CREDIT ANVERSOIS

D'après les renseignements donnés à l'assemblée générale du 15 courant, il résulte que malgré les circonstances, le *Crédit Anversois* a encore obtenu des résultats appréciables pendant l'exercice 1916. Le bénéfice, y compris le solde reporté de l'exercice précédent, s'élève à 2,939,147.66 francs que le conseil, mu par des considérations de prudence et de prévoyance très légitimes, a proposé à l'assemblée de porter en réduction sur divers postes de l'actif, proposition qui a été adoptée par les actionnaires.

En même temps que toutes les banques du pays, le *Crédit Anversois* a dû participer pour une part de 11 millions de francs à la prise ferme de l'Emprunt interprovincial de 300 millions. On sait que le *Crédit Anversois* a encore, pendant 1916, largement contribué aux diverses œuvres de bienfaisance si utiles et si nécessaires en ce moment.

La situation financière est caractérisée cette année par des disponibilités plus amples encore que l'an dernier, et il ressort du bilan et du rapport présentés aux actionnaires, que le conseil s'est attaché à réduire les engagements de la société, et à préparer la voie à un grand développement des affaires, qui ne peut manquer de se produire au lendemain de la conclusion de la paix. A cet égard, il y a lieu de signaler qu'en vue de faciliter les opérations de la clientèle de la Banque, il a été créé des bureaux de quartier dans différents faubourgs de la capitale, et que la période de stagnation des affaires a été mise à profit également pour étendre les ramifications de l'établissement dans les différents centres du pays. Des agences ont été créées dans cet ordre d'idées en province, dans les localités où elles paraissent le plus susceptibles de donner les meilleurs résultats. Malgré les circonstances défavorables les premiers résultats obtenus par ces agences font bien augurer de leur avenir.

Le bilan au 31 décembre 1916 montre que pour un capital de 35 millions francs, sur lesquels il reste à verser 7,884,100 francs, il existe des fonds de réserve et d'amortissement de 6,450,000 francs, soit près de 28 p. c. du capital effectif.

SOCIETE ANONYME

" Les Phares Willocq-Bottin "

53, rue Saint-Josse, Bruxelles.

MM. les actionnaires sont invités à assister :

1° A l'assemblée générale *ordinaire* qui aura lieu le 2 avril 1917, à 4 heures, au siège social.

ORDRE DU JOUR :

a) Rapport du conseil d'administration et du commissaire sur les opérations de l'exercice 1916;
b) Communication de la balance générale des comptes,
c) Nominations statutaires;
d) Divers.

2° A l'assemblée générale *extraordinaire* qui aura lieu le 2 avril 1917, à 5 heures, au siège social.

ORDRE DU JOUR :

Modifications aux articles 24, 29 et 35 des statuts, consistant :

a) A fixer l'assemblée générale annuelle au deuxième lundi de septembre, à 4 heures;
b) A stipuler que nul ne peut prendre part au vote pour un nombre d'actions dépassant le cinquième du nombre d'actions émises ou les deux cinquièmes des actions représentées;
c) A fixer la clôture de l'année sociale au 30 avril.

MM. les actionnaires qui désirent assister à ces assemblées sont priés de se conformer à l'article 23 des statuts. (816

SOCIETE ANONYME

DES

Papeteries d'Ensival et de Malmédy

Conformément à l'article 30 des statuts, l'assemblée générale annuelle se réunira à 2 heures, le mardi 3 avril 1917, au siège social, rue de Lepinster, à Ensival. Pour y être admis, tout actionnaire doit déposer au siège social, au plus tard le 28 mars, soit ses titres au porteur, soit son certificat d'inscription.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du conseil d'administration;
2. Rapport du Collège des commissaires;
3. Bilan et compte de profits et pertes;
4. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
5. Nomination annuelle du Collège des commissaires. (167

SOCIETE ANONYME

Raffinerie de Sirops Fins

(Anciens Etablissements J. MICHIELS)

L'assemblée générale statutaire aura lieu le 4 avril prochain, à 2 heures, au siège social, 96-98, boulevard de la Révision, à Cureghem.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes;
2. Décharge à donner au conseil d'administration et au commissaire;
3. Nomination d'un administrateur en remplacement d'un administrateur absent, et d'un commissaire en remplacement d'un commissaire décédé.

Pour pouvoir assister à cette assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer aux prescriptions des statuts.

834) *Le Conseil d'administration.*

Les Recettes de Popotte

Chronique hebdomadaire du ménage

Nous sommes en ce moment-ci assez embarrassées pour confectionner des potages. Les légumes continuent à être hors de prix : un céleri coûte 35 centimes... et quel céleri ! un poireau, deux sous... et quel poireau ! Quant aux légumes secs, sauf ceux que l'on distribue parcimonieusement à l'Alimentation, il faut mettre jusqu'à 3 francs et plus pour en obtenir une livre. C'est ruineux !

Je crois donc bien faire en vous indiquant quelques soupes sans légumes : la soupe à la bière et celle au vin, entre autres, que l'on ne fait guère chez nous.

Mettez du faro ou de la bonne bière brune dans une casserole; chauffez et sucrez. Ajoutez un peu de tapioca et mettez dans la soupière un jaune d'œuf bien battu.

Renversez la bière sucrée sur cet œuf. Battez toujours et servez.

Si vous n'avez pas de tapioca, mettez du pain grillé en morceaux; c'est bon aussi.

Pour la soupe au vin, prenez un demi-litre d'eau; mettez dans la casserole avec sucre et cannelle. Laissez bouillir, puis ajoutez une bouteille de vin.

Epaississez avec de la semoule ou du tapioca, ou bien mettez dans la soupière un jaune d'œuf battu; précipitez-y le vin chauffé et ajoutez des biscottes.

On fait aussi un potage réconfortant à l'aide de riz, d'eau, de sel et de poivre, de thym, de laurier et d'un oignon émincé, le tout cuit lentement et longuement. D'aucuns y ajoutent une pincée de safran; mais ceci est une question de goût.

Enfin, voici un potage un peu plus coûteux, mais très bon vraiment :

Prenez gros comme une bonne noix de beurre, cinquante grammes de farine. Faites fondre le beurre, mettez-y la farine et faites brunir fortement celle-ci. Ajoutez un gros oignon préalablement haché et doré au beurre ou à la graisse.

Mélangez bien, puis ajoutez un litre d'eau. Au bout d'une demi-heure, versez dans la soupière et présentez en même temps du fromage râpé.

Préparons maintenant une bonne salade à manger avec des œufs durs :

Prenez quelques chicorées; coupez-les bien finement. Faites bouillir une poignée de haricots; lorsqu'ils sont tendres, retirez-les, égouttez-les et mettez-les dans le saladier. Ajoutez encore du choux rouge (on en vend d'excellents, préparés pour la salade, dans les magasins communaux). Ajoutez aussi quelques pommes de terre émincées.

Alors, faites brunir des oignons hachés, dans de la graisse; ajoutez un peu de farine, un peu d'eau, sel, poivre et vinaigre. Faites une sauce lisse et couvrez-en tous les légumes. Vous pouvez ajouter aussi un peu de moutarde.

C'est excellent, nourrissant et cela va très bien avec des œufs, durs ou mollets, ou même avec un peu de charcuterie.

***

Vous ai-je dit que dans certaines boucheries communales, on débite du fort bon pâté de foie et saucisson à fr. 4.80 le kilo ? Voilà certes une différence avec le prix demandé dans les charcuteries, et c'est à retenir car la marchandise est de première qualité.

***

On me demande une recette de mayonnaise sans huile. Voici :

Maniez une cuillerée de farine avec de l'eau; faites-en une pâte lisse; ajoutez sel, poivre et vinaigre.

Maniez un jaune d'œuf dans une assiette creuse; ajoutez la sauce petit à petit. Si vous aimez la moutarde, vous pouvez en ajouter une cuillerée.

***

Une abonnée d'Ixelles me demande comment on fait les biscuits militaires...

Je dois reconnaître que je suis ignorante dans cette matière. Mais je vais m'informer chez des « spécialistes », et, pour la semaine prochaine, je promets à ma lectrice de lui donner satisfaction.

POPOTTE.

Banque de l'Entre-Sambre-et-Meuse
(Félix PIERLOT et Cie).
Société en commandite par actions
WALCOURT

Les actionnaires de la société sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra en son agence, rue de Montigny, 7, à Charleroi, le mardi 3 avril, à 1 heure.

ORDRE DU JOUR:
1. Rapports de la gérance et du collège des commissaires;
2. Examen de la situation et du compte des profits et pertes au 31 décembre 1916. — Approbation;
3. Décharge à donner à la gérance et aux commissaires;
4. Nomination statutaire.

Les gérants:
F. PIERLOT. — F. GEORGES.

Banque de l'Entre-Sambre-et-Meuse
(Félix PIERLOT et Cie)
Société en commandite par actions
WALCOURT

Les actionnaires de la société sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra en son agence, rue de Montigny, 7, à Charleroi, immédiatement après l'assemblée générale ordinaire tenue le même jour.

ORDRE DU JOUR:
1. Exposé de la situation de la société;
2. Mesure à prendre.

Les gérants:
(899) F. PIERLOT. — F. GEORGES.

BANQUE D'OUTREMER
(pour le développement international pour le commerce et l'industrie.)
Société anonyme.

MM. les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue le *mercredi* 11 *avril* 1917, à 10 h. 30, au siège social, à Bruxelles (entrée par la rue Brederode, 15).

ORDRE DU JOUR:
1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 1916;
3. Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires;
4. Nomination d'administrateurs et de commissaires;
5. Divers.

Pour assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions nominatives sont tenus de faire connaître cinq jours au moins avant la réunion, au Conseil d'administration, le nombre et les numéros des titres pour lesquels ils veulent prendre part au vote, et les propriétaires d'actions au porteur doivent, cinq jours avant la réunion, avoir déposé leurs titres dans l'un des établissements désignés dans l'avis de convocation (art. 25 des statuts).

Les transferts d'actions nominatives seront suspendus du 1er au 11 avril inclus.

Tout actionnaire pourra se faire représenter par un mandataire ayant lui-même le droit d'assister à l'assemblée et porteur d'un pouvoir régulier. Les pouvoirs devront être déposés au siège social, trois jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

Sont désignées pour recevoir les dépôts en vue de l'assemblée :
A BRUXELLES: La Banque d'Outremer; la Société générale de Belgique; la Banque de Paris et des Pays Bas.
A ANVERS : La Société Coloniale Anversoise.
A GAND : La Banque de Gand.
A LIEGE : La Banque Liegeoise; la Banque Générale de Liége. (882

LE PEIGNE
Anciens Etablissements Aerousseau & Cie
Société anonyme, à Dison-Verviers

MM. les actionnaires sont informés de ce que l'assemblée générale ordinaire aura lieu le mardi 10 avril prochain, à 4 heures, au siège de la société, rue de Verviers, à Dison.

ORDRE DU JOUR :
1° Rapports du conseil d'administration et du collège des commissaires;
2° Approbation du bilan et du compte de profits et pertes;
3° Décharge à donner aux admintsirateurs et commissaires;
4° Nominations statutaires;
5° Création d'obligations; pouvoirs à conférer au conseil d'administration à cet effet.

Pour être admis à cette assemblée, MM. les actionnaires devront déposer leurs titres avant le 5 avril prochain, soit :
Au siège social ;
A la Banque de Verviers, à Verviers;
A la Société Générale de Belgique, rue Montagne [illegible] Bruxelles. (921

Compagnie du Chemin de fer direct de Bruxelles à Lille et Calais

Il est porté à la connaissance de MM. les actionnaires que l'assemblée générale annuelle ordinaire aura lieu, 5, chaussée de Charleroi, à Bruxelles, le vendredi 27 avril 1917, à 4 h. 30.

ORDRE DU JOUR:
1. Communications du Conseil d'administration;
2. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à cette assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 35 des statuts. Le dépôt des titres peut se faire au siège social, 5, rue Brialmont, à Bruxelles. Pour les actions déposées à découvert dans les banques la production des certificats de dépôt suffit. (902

Constructions Mécaniques de Longdoz
Société anonyme, à Liége.

Le conseil d'administration a l'honneur d'informer MM les actionnaires que l'assemblée générale ordinaire aura lieu le 3 avril 1917, à 11 heures du matin, au siège social, 103, Quai Orban, à Liége.

ORDRE DU JOUR :
1° Rapports du conseil d'administration et du collège des commissaires;
2° Bilan et compte de pertes et profits pour l'exercice 1916;
3° Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
4° Nominations statutaires;
5° Divers.

Pour assister à l'assemblée, MM. les actionnaires devront se conformer aux prescriptions de l'article 12 des statuts.

Le chef comptable, E. THISE — *L'administrateur délégué* J. CHANTRAINE

SOCIÉTÉ ANONYME
DES
Papeteries de Saventhem

MM. les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à la banque J. Mathieu, fils, 52, rue Royale, à Bruxelles, le mardi 17 avril prochain,

ORDRE DU JOUR :
1° Rapports du conseil d'administration et du commissaire;
2° Examen et approbation du bilan et du compte profits et pertes arrêtés au 31 décembre 1916;
3° Répartition du bénéfice de 1915;
4° Décharge aux administrateurs et commissaire;
5° Nominations statutaires.

Pour assister à cette assemblée MM. les actionnaires sont priés de se conformer aux prescriptions de l'article 27 des statuts.

Les actions peuvent être déposées, jusqu'au 10 avril inclus. à la Banque J. Mathieu et Fils, à l'adresse précitée. (937

Société anonyme de Téléphonie Privée
à Bruxelles

L'assemblée générale aura lieu le lundi 2 avril 1917, à 5 heures de l'après-midi, au siège social, boulevard de la Senne, 11b, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR
1. Rapports du conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 1916;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

Pour assister à l'assemblée générale, les actionnaires et porteurs de parts de fondateur doivent déposer leurs titres au siège social, avant le 25 mars. (809

Demandez spécimen gratis :
Le Petit Journal
Financier-Industriel-Colonial
47-48, place Ste-Catherine, Bruxelles
HEBDOMADAIRE — 15e ANNEE
— Abonnements : 1 an, 6 francs. — 6 mois, 3 fr. 50. — 3 mois, 2 francs.
Listes complètes des cours pratiqués durant la semaine et de tous les coupons payables. 442

Le Placement
Agent de change
93, boulevard du Hainaut, 93

Paiement gratuit de tous coupons neufs. — Célules, Argentins 87/88-97-1890-1911, Espagnols, Suisses, Danois, Norvegien, Cuba, Dominican, Hollandais, Japonais 4 p. c., 4 1/2 p. c., 5 p. c., 1907. Suisses, **AKRON, Brazilian Traction n° 18, Rouvray, etc., toutes les échéances, y compris avril, mai, juin. Achat de toutes valeurs coloniales. Bureau ouvert** de 9 à 12 et de 2 à 5 heures. 402

Etude des notaires ALBERT POELAERT, à Bruxelles et ALFRED DELVAUX, à Etterbeek.

Pour cause de décès

Lesdits notaires vendront publiquement, le mardi 3 avril 1917 et jours suivants, s'il y a lieu, à 10 heures, en la maison square Ambiorix, 10, à Bruxelles :

UN BEAU MOBILIER

comprenant notamment salon en bois doré et soie; salle à manger en noyer; bureau à cylindre Empire; chambre à coucher complète en noyer; meubles divers.

Bijoux. Deux dormeuses en brillants, bagues, broches, etc...

Tableaux : 1 tableau, par DANSAERT; tableaux de différents maîtres.

Vins, etc.. etc...

AU COMPTANT, AVEC 10 P. C. POUR FRAIS.
EXPOSITION PUBLIQUE : Le dimanche 1er avril de 10 à 4 heures. (842

A vendre de gré à gré

BEL HOTEL à un étage et toit français, porte cochère, à front de l'AVENUE LOUISE, y côté n° 485, d'une contenance de 7 ares environ, ayant un développement de façade de 11 m. sur 70 m. de profondeur, dont 50 de jardin.

Pour tous renseignements, s'adresser en l'étude de M. Albert Poelaert, notaire à Bruxelles, rue Royale, 47, et dans l'hôtel de vente. (673

Etude du notaire DE TIEGE
56, rue Juste-Lipse, à Bruxelles.

Le dit notaire vendra publiquement, en la Salle des ventes par notaires, rue Fossé-aux-Loups, 38, le mardi 27 mars, à 3 heures de relevée :

Une Maison de Commerce

à usage de café, sise à Bruxelles, rue de Flandre, n. 173-175, d'une contenance de 1 a. 42 ca. (886

Etude de l'huissier VANDENBERGHEM.

Salle de Ventes du Béguinage, rue du Rouleau, 10-12, Bruxelles, D.-J. Senders.

Mercredi, 28 mars 1917, à 1 heure précise, vente publique

d'un Beau Mobilier

Chambre à coucher, salles à manger en chêne, bureau de dame, 4 guéridons en bois de fer, cache-pots croissonées, cristaux du Val-Saint-Lambert, services de table et de café, tableau d'Armand Apol, reproduction de tableau richement encadrés, argenteries, tapis d'Orient et de Flandre, lustres en bronze et marbre à l'électricité, lits et literies, garde-robes, réchaud à gaz émaillé et différents autres objets trop long à détailler.

A 4 h. : Vente de Toilettes

Achat de mobiliers au comptant. Avance sur ventes.

La prise à domicile est gratuite par camions sans firme. Grand choix de rayons et comptoirs. Maison de confiance. (924

Etude de Me LALLEMAND, notaire,
rue Berckmans, 156, à Saint-Gilles lez-Bruxelles.

Le dit notaire adjugera définitivement, en la salle des ventes par notaires, le mardi 3 avril 1917, à 3 heures de relevée :

COMMUNE D'UCCLE

Lot 1. — Une Maison de Rentier

sise rue des Carmélites, 57.

Lot 2. — Une Maison de Rentier

sise rue des Carmélites, 55.

Portée chacune au prix modique de 8,000 fr.
Renseignement en l'étude. (928

VILLE DE BRUXELLES

Par officier ministériel et par suite de décès, il sera procédé les jeudi 29 et samedi 31 courant, chaque fois à 1 h. 30 très précise, en l'Hôtel des ventes de Bruxelles, 82, rue de Namur, à la vente publique d'un

SPLENDIDE MOBILIER

ayant appartenu à M. le comte V. D. C. et consistant en grande partie de linges marqués aux armes et comprenant : nappes, napperons, serviettes, sous-bols, draps de lit, chemises, cols, tabs, etc.

Tableaux de maîtres, dictionnaire Larousse, MEUBLES DIVERS

dont splendide chambre à coucher érable style Louis XVI; tapis tentures, lustres; merveilleux salon bois doré style Louis XIV six pièces; bureau complet Empire en acajou poli avec filets cuivre; ravissante salle à manger ancienne Louis XVI chêne sculpté; belles tentures appropriées; chambres à coucher d'étranger en acajou et chêne cire; cuisine laquée blanc avec batterie et cuisinière émaillée; meubles d'office et de villa; bijoux; garniture club; fumoir au complet; beaux bronzes et marbres.

Deux coupés du carrossier Snutsel, harnais, etc.
Exposition : Mercredi 28, de 9 à 6 heures. (M. 62

A vendre maison de rentier moderne avec jardin à Saint-Gilles, rue Hôtel des Monnaies, 114. Grandes facilités de payement. Quartier central. 474

A LOUER

1° Gr. mais. pr rent. ou mag. gros, 13, r. des Hirondelles, Bruxelles.
2° Mais. camp., parc 1 hect. avec étang, Uccle.
3° Belle mais. rent. 11 bd Benoit Hanssens, Vilvorde.
4° Mai on de rentier, 46, boul. de Diest, Tirlemont.
5° Cinq mais. d'empl. à Waterloo. S'adresser, 39, rue de Ligne, Bruxelles. 63

Grande Découverte médico-sanitaire

La Radiumhydroxygénothérapie

TRAITEMENT NOUVEAU ET UNIQUE pour la guérison des maladies, même celles prédestinées incurables. Un grand nombre de malades ont été émerveillés d'une guérison inattendue. Ce serait donc une erreur funeste de se décourager sous prétexte que de nombreux traitements essayés ont été superflus. Il faut savoir avant tout qu'aucune maladie n'est incurable pour notre traitement. Il est notoire que l'étonnante action de la radioactivité sur l'épiderme est un des plus beaux sujets d'émerveillement que nous ait fournis la science moderne. Sous l'influence de prodigieuses émanations, les tissus qui constituent notre peau semblent recevoir un courant de vie nouvelle et d'une intensité considérable qui les tient dans un état constant de jeunesse et de vigueur. Il faut se rendre à l'évidence, les bons résulats obtenus dans les maladies respiratoires, digestives, circulatoires, du système nerveux, etc., sont indéniables et indiscutables. Dès son application, on ressent un soulagement et en peu de temps les douleurs disparaissent définitivement. L'application de ce traitement active la nutrition, donne de l'appétit, relève l'état général des forces et rétablit le sommeil. (Succès prouvés.)

Lecteurs, essayez sans retard ce traitement curatif. Ne laissez pas aggraver votre maladie. Méfiez-vous ! La tuberculose, le cancer, la folie vous guettent. Prévenez ces terribles maladies par notre traitement régénérateur. Plusieurs spécialistes et un professeur honoraire de Paris sont attachés à notre institut. Consultations de 9 à 13 heures et de 2 à 7 heures. **Institut naturaliste, 208, avenue du Roi, Bruxelles-Midi.** (438

HOTEL DES VENTES, 13, place de Londres, XL
PAR MINISTÈRE D'HUISSIER

Vente publique et volontaire
D'UN
Beau Mobilier

Meubles riches et meubles anciens, fauteuils club, porcelaines artistiques Delft, Saxe, Sèvre. Chine, etc. Services de table et de toilette. **Bain, bureau, salon, salle à dîner, chambre à coucher.** Cuisine, hall, vestibule, etc. Bronzes, marbres, objets d'art, lustres. **COLLECTION MAGNIFIQUE DE TABLEAUX DE MAITRE,** gravures, études, pastels premier Empire.

Lundi 26, à 2 heures, et mardi 27 mars 1917, à 1 heures de l'après-midi, par le ministère de M. l'huissier KUPPER, en la salle de l'hôtel, 13, place de Londres, à Ixelles.

Détail. — Voir affiches murales et annonces du mercredi 21 et du samedi 24 courant.

ORDRE DE VENTE. — Le lundi : meubles, fauteuils, lustres, foyers. Le mardi : le restant sans aucune exception. Tableaux, à 3 h. 30 précises.

EXPOSITION PUBLIQUE. — Dimanche 25, de 10 à 12 heures et de 2 à 5 heures. Lundi 26, jour de vente, jusqu'à midi. (824

Etude de Me BRUYR, notaire à Gembloux

Pour cause de cessation de culture.

VENTE PUBLIQUE
DE
12 Chevaux et Poulain
et d'un Matériel de Ferme
à Mazy lez Gembloux

Le mardi 10 avril 1917, à midi, dans la cour de sa ferme à Mazy, M. Charles Etienne fera vendre à la recette du notaire BRUYR :

DOUZE BONS CHEVAUX, comprenant : Sept juments et quatre hongres, de 3 et 4 ans, et une pouliche d'un an. Attirails de labour et instruments agricoles.

La ferme de M. Etienne se trouve à 30 minutes de l'arrêt de Spy (ligne vicinale Namur-Fleurus) et à une lieue de la gare de Gembloux.

Strictement au comptant

pour les personnes, qui n'auront pas obtenu au moins trois jours d'avance l'autorisation d'acheter à crédit. (833

Etude du notaire WILLOCX, rue de la Source, 76, à Saint-Gilles.

Ledit notaire adjugera définitivement à la justice de paix du deuxième canton de Schaerbeek, rue des Palais, 91, le jeudi 29 mars, à 3 heures.

Commune de Schaerbeek

1. UNE USINE POUR LA DISTILLATION, le raffinage et la fabrication des huiles, ainsi que pour la fabrication des papiers parafinés, cartons et tissus imperméables, rue Jolly, 161 à 175, contenant 14 ares 60 centiares.
A paumer à 120,000 francs.

2. QUATRE MAISONS, rue Jolly, 177, 179, 181 et 183. A paumer chacune à 5,000 fr.

3. GRAND TERRAIN A BATIR, rue Jolly, 148 à 158, façade 36 mètres 95 centimètres, contenance 10 ares. A paumer à 25,000 fr.

4. PROPRIETE COMPRENANT MAISON DE MAITRE, maison de rapport et partie de maison de rentier, rue Masui, 198, 200 et 202, contenant 9 ares 91 centiares. A paumer à 58,500 fr. (831

Etudes des notaires DELWART et MORREN, rue du Commerce, 105 et 45, à Bruxelles.

Vente publique d'environ

18 hectares d'excellentes TERRES DE CULTURE

à Leerdael, lieux dits « Veromeasveld, Zavelberg, Caselberg, Hertwinkel, Hammeveld, Klemketelveld », section D, nos 189, 255, section E, nos 51, 57*g*, section A, nos 294, 295, section B, nos 63, 52, et de

1 hectare 12 ares d'excellente PRAIRIE

à Neeryssche, lieu dit « Broeck », sur la Dyle, section C, nos 373*b*, 375*a*.

Dix parcelles divisées en cinquante-neuf lots.

Occupants sans bail : Van Coudenberg, Vanderelst, veuve Vrebos, Debeer et Vanderpeuren.

Paumés et à paumer.

Adjudication définitive, jeudi 29 mars 1917, à 3 heures de relevée.

Plans et renseignements en l'étude des susdits notaires Delwart et Morren. (928

Etude des notaires COPPYN, à Bruxelles, 10*a*, rue du Grand-Cerf, et HUYGENS, à Auderghem, 4, avenue Félix-Govaert.

Le notaire Coppyn, vendra publiquement, à l'intervention de son confrère Me Huygens le *lundi 26 mars* 1917, à 2 heures, en la Salle des ventes par notaires, 38, rue du Fossé-aux-Loups :

I. — VILLE DE BRUXELLES

UNE BELLE PROPRIETE

20, *rue de Laeken*, à l'angle de la *place du Samedi*; façades respectives : 6m90 et 19m20; superficie 1 a. 68 ca. 17 dm., comprenant :

MAISON D'HABITATION

susceptible de transformation en *belle maison de commerce*; 3 étages, cour, écurie et remise, avec sortie place du Samedi; eau de la ville, gaz, électricité.

Inoccupée.

Visites : Lundis, mercredi et vendredis, de 2 à 4 heures.

II. — COMMUNES DE WESEMBEEK, VOSSEM ET LEEFDAEL.

3 HECTARES 63 ARES 50 CENTIARES DE TERRES

Divisées en 15 lots; occupées par divers.
Fermage total annuel de 468 francs. (887

Etude de M. Georges NASY, huissier,
avenue Brugmann, 559, Uccle.

Il sera procédé le lundi 26 mars 1917, à 10 heures du matin, sur le marché public de la commune d'Uccle, y établi rue du Conseil, à la vente judiciaire d'un MOBILIER saisi consistant notamment en meubles de salon, salle à manger et objets dont le détail serait trop long. Un piano.

Au comptant, sans frais. (922

Le notaire LAMAL résidant à Schaerbeek, rue des Palais, 59, vendra définitivement et sans remise, au prétoire de la justice de paix du premier canton de Schaerbeek, 2, rue Brunaut, le jeudi 29 mars 1917, à 2 h. 30.

Une Maison de Rentier

rue de la Poste, 259, à Schaerbeek, ayant 5 m. 60 c. de façade, contenant 2y c. 1 m. Inoccupée. Visible tous les jours. Portée à 7,000 francs.

Renseignements en l'étude du notaire De Ro, 14, avenue de l'Astronomie. (823

INSTITUT PHILOTECHNIQUE
COURS PAR CORRESPONDANCE
Fondé à Bruxelles, le 1er mai 1902
Directeurs : SOCHET, Frères
1° Etudes complètes d'enseignement moyen, d'enseignement supérieur, d'université. Préparation aux examens : **Instituteur**, Ch. de fer, Postes, Enregistrement, Douanes, etc. 2° Commerce. Comptabilité, sténographie. Langues : franç., allem., angl., flam., russe, espag., etc. 3° Industrie. Conducteur, dessinateur, bét. armé, aquilab, des édif., mécanique, chimiste des matériaux, électricien, métallurgiste, auto. (582
Demandez programme : 8, rue Eugène Verheggen, 8, Bruxelles

Etude de Me MORREN, notaire à Bruxelles, rue du Commerce, 45

Le notaire MORREN vendra définitivement le mardi 3 avril 1917, en la salle des ventes par notaires, rue Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles, à 3 h. 30 de relevée :

Une belle Maison de Rentier

avec jardin, à Bruxelles, square Marie-Louise, 31.

Contenant 2 ares 6 centiares 20 dix-milliards.

Gaz, électricité, sonnerie électriques et calorifère à air chaud. Portée à 37,000 francs.

Occupée par M. Wouters jusqu'au 30 juin 1923, moyennant un loyer de 3,000 francs en sus des contributions.

JOURS DE VISITE : Lundis, mardis et mercredis, de 10 heures à midi et de 2 à 4 heures avec permis.

Pour plan, renseignements et permis de visite, s'adresser en l'étude du notaire vendeur. (929

Etude du notaire VUYLSTEKE, à Schaerbeek.

Le dit notaire vendra publiquement le jeudi 29 mars 1917, à 10 heures du matin, en la salle des ventes MENS, rue des Petits-Carmes, 39 et 41, à Bruxelles

Un Beau Mobilier

pianos, coffres-forts, bijoux, objets d'art, meubles de bureau.

Exposition générale, mercredi 28, de 10 à 5 heures, en la salle Mens, et des bijoux, lundi 26 et mardi 27 mars, de 10 à 12 heures, rue des Paroissiens, 34, à Bruxelles. (882

Etude de Me F. HAP, notaire à Etterbeek, chaussée de Wavre, 508.

Le dit notaire F. Hap, à ce commis, vendra publiquement, au prétoire de la justice de paix de Saint-Josse-ten-Noode, rue de Saxe-Cobourg, 14, le vendredi 30 mars 1917, à 11 heures, les biens suivants :

A. - Une Maison de Rentier

sise à Etterbeek, rue Louis-Hap, 31, ayant une façade de 5 m. 50 et une contenance de 2 ares 25 cent. 80 dix-mill.

Visible le mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 10 heures à midi et de 2 à 4 heures.

B. - Valeurs de Portefeuille

1° Trois actions de 500 francs de la Société anonyme « La Forcite », à Paris;

2° Huit actions privilégiées et vingt-quatre actions ordinaires de la Société anonyme « Grès d'Uccle », à Uccle. (845

Etudes de Mes F. HAP, notaire à Etterbeek, chaussée de Wavre, 508, et J.-B. GHEUDE, notaire à Bruxelles, Vieux-Marché-aux-Grains.

Les dits notaires F. Hap et J.-B. Gheude, vendront publiquement, en la salle des ventes par notaires, à Bruxelles, rue Fossé-aux-Loups, 38, le mardi 27 mars 1917, à 4 heures, l'immeuble suivant :

Une maison de rentier

sise à Woluwe-Saint-Lambert, avenue Prekelinden, 75; façade 5 m. 05; contenance 83 c. 83 dm.

Visible le lundi, mercredi et samedi, de 10 à 4 heures. 844

Société Belge des Appareils Rateau
Société anonyme établie à Bruxelles.

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 3 avril 1917, à 3 heures de l'après-midi, au siège social, rue Duquesnoy, 15, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :
Remise de l'assemblée à une date ultérieure.
MM. les actionnaires sont priés de se conformer aux articles des statuts. (776

Etudes de Mes COEMANS, notaire, à Saint-Trond, PORTMANS, à Hasselt et VAN DIONANT, à Looz.

Vente d'un important Mobilier

Meubles modernes et anciens, table et consoles « Boule », piano Pleyel, coffres-forts, cristaux, linges, argenterie, bijoux, bibliothèque (droit, histoire, revues), vins, etc., en la mortuaire, rue de Liége. Les 26, 27, 28, 29, bibliothèque; 30, vins, à 9 heures.

Délais aux affiches; catalogues, livres et vins en l'étude de Me Coemans, sur demande. (721

Etude de l'huissier J.-B. HERREMANS, Hal.

Vente Judiciaire certaine

Le mardi 27 mars 1917, à 9 heures du matin, il sera procédé en la maison sise à Lembecq, rue de l'Ecole, 16, à la vente publique et judiciaire de : bons meubles de bureau, grand coffre-fort, partie bouteilles vides, tonneaux à brune, vides-réservoir en tôle (contenant 1,000 litres), etc., etc.

Au comptant sans frais. (399

Vente Judiciaire

Il sera procédé le lundi 26 mars 1917, à 10 heures du matin, sur le marché public de la commune d'Uccle, y établi, rue du Conseil, à la vente publique de marchandises saisies, consistant en : *baignoires, chauffe-bains, suspensions à gaz, lavabos en faïence, urinoirs, lave-mains*, etc.

Au comptant, sans frais. (938

Commune de Perwez
(BRABANT)

Sont demandés à l'Ecole Communale de garçons :

A) Regent d'Ecole Moyenne, porteur diplôme moderne travaux manuels, pour assumer les cours du 4e degré. Traitement initial : 3.500 francs, avec augmentations biennales égales, jusque 5,000 francs;

B) Instituteur, également porteur diplôme moderne travaux manuels pour assumer les cours de l'enseignement primaire, degré supérieur. Traitement initial : 2 200 francs

Demandes à M. le Bourgmestre, jusqu'au 31 mars inclus. 880

Nécrologie

On nous annonce la mort de M. Moïse Jacquin, conservateur du musée communale de Schaerbeek, décédé le 21 courant, rue Quinaux, 21, à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 58 ans.

Les funérailles ont eu lieu. Une messe sera célébrée pour lui le 27 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Servais, à Schaerbeek. (927

***

On nous prie d'annoncer la mort de **Mme veuve Corneille Ruilaert,** née Catherine **Vandercammen,** décédée à Bruxelles, à l'âge de 58 ans.

Le service funèbre sera célébré le lundi 26 courant, à 11 h. 3/4, en l'église du Bon-Secours. Réunion à la maison mortuaire, à 11 h. 1/4, 31, rue de la Caserne.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Molenbeek-Saint-Jean.

Ni fleurs ni couronnes.

La présente tient lieu de lettre de faire-part. (935

Gerbes et cour., fleurs natur. — Etabl hort. Eug. DRAPS, 17, r. Ant. Dansaert et ch. Forest, 30. 885

Les Spectacles du Jour

THEATRE DE LA BOURSE, boul. Anspach, 85. — 7 h. 1/2. — *Maison.* Les dimanches et fêtes, matinée : aujourd'hui, à 2 h. 1/2. *Le Jongleur de Notre Dame.*

GALERIES, passage Saint-Hubert. 7 h. 3/4. — *Arsène Lupin, gentilhomme cambrioleur.* — Les dimanches et fêtes et les jeudis, matinée à 2 h. 1/2.

PALAIS DE GLACE, Montagne aux Herbes-Potagères, 47. — 8 h. — *Denise*, par la troupe du Théâtre Volant. — Les dimanches et fêtes et les jeudis, matinée à 4 heures.

MOLIERE, rue du Bastion. 7 h. 3/4. — *Adrienne Lecouvreur.* — Les dimanches et fêtes, matinée à 2 h. 1/2.

ROISSACRE, rue d'Arenberg, 8a. — 8 heures. — *Le Soupçon; Jean III* — Les dimanches et fêtes, matinée à 4 heures.

GAITE, rue du Fossé-aux-Loups. 8 h. *Tu nous, Chou!* — Les dimanches et fêtes et les jeudis, matinée à 4 heures.

SCALA, place Fontainas. — 8 h. — *Le Comte de Luxembourg.* Les dimanches et fêtes, matinée à 3 h. 1/2.

LA BONBONNIERE, r. du Fossé-aux-Loups. — 8 h. — *Cœur à Cœur.* — Les dimanches et fêtes et les jeudis, matinée à 4 h.

VIEUX BRUXELLES, rue de Malines, 25. — 8 heures. — *S. A. R.* — Les dimanches et fêtes et les jeudis, matinée à 3 h. 1/2.

NOUVEL ALCAZAR, rue de la Montagne, 62a. — 8 heures. — *Ouvrez vous! y a plus d'Houille!* — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 h. 1/2.

WINTER PALACE, boul. du Nord, 118. — 8 h. — *Monsieur Colibri* — Les dimanches et fêtes et les jeudis, matinée à 4 h.

OLYMPIA, rue Auguste Orts. — 8 h. *La Petite Chocolatière.* — Les dimanches et fêtes et les jeudis, matinée à 3 h. 1/2.

FOLIES BERGERE, rue des Croisades. — 7 h. 1/2. — *Suite.* — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 h. 1/2.

THEATRE ROYAL FLAMAND, rue de Laeken. — Drames, comédies vaudevilles, opérettes, farces, etc. — Représentations flamandes les dimanches et fêtes et les lundis à 8 heures — Aujourd'hui, dimanche, *Le Maître de Forges*, de Georges Ohnet (traduction flamande)

ALHAMBRA, boulevard de la Senne — Représentations flamandes les dimanches et fêtes, les lundis, jeudis et samedis.

Au cardinal, à 3 h. 1/2 et à 8 h., *De Trotfest van Bervelle Variété.*

THEATRE BERIOT, rue du Collège, 28. — Théâtre de famille. Cinéma : attractions.

KURSAAL, rue Neuve, 15. — Concert-cinéma

SPLENDID CINEMA, boulevard du Jardin Botanique, 27.

MAJESTIC CINEMA, boulevard du Nord, 62.

REGENT CINEMA, rue Neuve, 53

MODERN CINEMA, rue Neuve, 147.

GRAND CINEMA ROYAL, avenue Marnix, 4.

CINEMA SELECT, porte de Namur.

CINEMA THEATRE, chaussée d'Ixelles, 10.

HIGH LIFE, avenue Louise.

TRIANON CINEMA, rue Neuve, 68.

CINEMA COLONIAL, rue de la Montagne, 34.

EMPIRE CINEMA, place Madou, 5.

CINEMA DU PROGRES, rue du Progrès, 17.

BRUXELLES-KERMESSE, rue des Pierres, 15 et 19, ouverte de 1 à 11 h. Spectacle varié. 1,500 places. Entrée libre. — Tous les vendredis, nouveaux débuts. (1477

La vie théâtrale

AU PALAIS DE GLACE

Denise

Pour clore dignement sa saison d'hiver, le Théâtre Volant ne pouvait mieux choisir que Denise, *la pièce dramatique d'Alexandre Dumas fils.*

Si elle est moins connue que la Dame aux Camélias, Le Demi-Monde *ou* Les Idées de Mme Aubray, *cette œuvre d'un psychologue et d'un analyste de l'âme féminine étudie, cependant, un problème moral tout aussi troublant et difficile à résoudre que ceux soulevés par les trois chefs-d'œuvre précédents.*

L'auteur a défini lui-même le double cas de conscience qu'il a voulu poser :

« Une fille qui a commis une faute ignorée de tous, doit-elle en faire l'aveu à l'homme qui veut l'épouser et qu'elle aime ? Un homme qui a été l'amant d'une jeune fille, le jour où son meilleur ami, son frère, veut épouser cette jeune fille, doit-il lui avouer la vérité, si cet ami, si ce frère, ayant des soupçons, la lui demande ?... »

« Denise, continue Dumas, fait moralement ce qu'elle doit faire en refusant d'épouser M. de Bardannes; M. de Thausette fait socialement ce qu'il doit faire en jurant à M. de Bardannes qu'il n'a pas été l'amant de celle que celui-ci veut épouser. La première est dans l'honneur absolu; le second n'est plus que dans l'honneur relatif, secondaire, pour ainsi dire.

» Y a-t-il des degrés dans l'honneur ? Tout est là. La faute que Denise a commise n'a pas entamé sa conscience; la faute que Fernand a commise en séduisant Denise et en l'abandonnant le condamne à cette seconde faute de mentir à son ami pour cacher la tienne... »

Qui doit être le seul juge dans ce conflit entre la morale et l'honneur ? La conscience... C'est sa conscience qui dicte son devoir ici à M. Bardannes; convaincu de la générosité, de la droiture de celle qu'il veut épouser et qui n'a pas voulu le tromper en lui dissimulant la faute qu'elle a commise, il juge, dans sa conscience, qu'il se doit de pousser à un degré aussi élevé le sentiment de l'honneur et il ne retire pas sa parole. Il épousera celle qu'il aime, malgré son passé et il ne le lui reprochera pas, parce que la même voix intérieure pourrait trouver, dans son passé à lui, des faits tout aussi répréhensibles...

*Et Alexandre Dumas arrive à cette conclusion qu'ils seront heureux, tous deux, parce qu'ils ont fait « ce qu'ils

Ménagères soucieuses de vos intérêts,
DEMANDEZ PARTOUT ET TOUJOURS LE SAVON **ESPANA**

ESPANA reste le moins cher, parce que c'est le meilleur et le plus avantageux

Nettoie, mais n'attaque pas le linge 13289

FABRICATION AUTORISEE : Echantillon contre mandat de fr. 3.50

97-99, boulev. Anspach, 97-99 BRUXELLES

SAVONNERIE JAIME MIR

Adresse télégraphique : MIRMAS - BRUXELLES

Petites annonces 0.25 la ligne

OFFRES D'EMPLOIS

MESSIEURS, DEMOISELLES, 848

Vous avez encore une occasion unique de vous préparer à très bas compte, en 3 mois, par correspondance ou en notre institut, aux emplois de bureau les mieux rétribués.

Prix des cours complets commençant le

26 mars :

Stenograph. fr. 13.25
Dactylograph. 15. »
Comptabilité . 19. »
Arithmétique . 13. »
Correspond. . 13. »
Français . . . 13. »
Flamand . . . 13. »
Ecriture . . . 13.25

ECOLE-BUREAU
65, quai au Bois-à-Brûler
Bruxelles-Bourse

HORLOGERS

Nicolas Jensen, 12, rue des Fripiers, demande un jeune ouvrier pour les montres à cylindre, un pour la pendule et un pour les montres ancre. (919

Bon voyageur est demandé. 30 p. c. commission. 187, rue Brogniez. (15129

Cirage.— On demande ouvrier connaissant bien fabrication. 187, r. Brogniez. (15129

A vendre gr. quantité tapis coco pouvant servir à fabriquer brosses, 1.75 le m. c. 69, avenue Louis Lepoutre. (910

15 coffres-forts neufs et d'occasion. Rue du Miroir, impasse du Cadre, 3 et 7. (936

A vendre mob. salon Louis XVI coûté 525 fr. Se présent. le matin. Adresse bur. journ. (933

PARTICULIER désire vendre :
Salle à manger de toute beauté, ayant coûté 2,500 fr., pour 750 fr.
Riche piano J. Gunther.
Bureau complet, de luxe, 450 francs, et **2 fauteuils-club** tout en cuir.
Salon doré Louis XVI, obj. d'art, marbres, bronzes et tableaux signés.
Trois beaux lustres, Plusieurs beaux tapis. Machine à coudre Singer et chaise longue.
Trois chambres à coucher : acajou, noyer et chêne et divers. 503
35, boul. Lambermont

SAVON MOU avec fraîgabe. 6,500 kg. valant 2.50 le kg à liquider à 1 fr. le kg. 187, r. Brogniez. (909

MASTIC A vendre fr. 0.90 le kg. 187, rue Brogniez. (15129

OBJETS PERDUS

Perdu face à main, écaille, se repliant. Récomp. 95, Bd Militaire. (M.61

COMMERCES A REPRENDRE

A REMETTRE Prix de guerre
Café-hôt.-restaur. centre. S'adr. 7, r. des Vanniers.

DIVERS

Manucure 78, RUE DE COLOGNE (NORD) Sonnez 2 fois 926

Manucure Soins de Beauté 21 RUE DE L'ETUVE 314
Au prem., entrée directe

Accoucheuse Mme DELSARTE 4 CONSULT. — PENSION R. Constantinople
Entre gare Midi et Porte de Hal 455
Anciennement : 44, rue Linnée

On demande de très bons
OUVRIERS TAILLEURS POUR DAMES
S'adresser :
" A L'INNOVATION "
11, rue du Damier, le matin de 9 heures à midi. 920

Accoucheuse Mais. de 1er ordre. Pens. consult., *Médecin attaché à la maison.* 54
31 r. de la Sablonnière *Porte de Schaerbeek*

Mme Van Gasse ACCOUCHEUSE diplômée 312
Consultat. -:- Pension
43, r. Dupont (Nord)

Manucure 30, rue d'Arenberg De 1 à 8 h. Entresol, sonn. dir 30

Accoucheuse *Trois diplômes 1re classe en France et en Belgique* ex-interne des Hôpitaux
Consultations PRIX MODERES
14 Place des Martyrs gare Nord, donnant rue Buve 450

Accoucheuse Consultations *Pension* Prix modérés. 781
240, chauss. d'Ixelles

Salle à manger
Pour cause de déménagement, à vendre belle salle à manger et trois lustres à gaz. 86, rue du Progrès, à Bruxelles. 643



520

GARANTIE GROS — **LIBERTE** — **LOYAUTE** DEMI-GROS

SAISON 1917

Comptoir Central de Graines et Semences de Bruxelles
LOUIS KERSTEN, 74, rue Gabrielle, 74, Bruxelles
(Avenue Longchamps -:- -:- Tram bruxellois nº 49 et place Roupe)

GRAINES POTAGERES : indistinctement toutes les variétés en magasin, garanties de franche espèce et de haute germination.
GRAINES FOURRAGERES : Betteraves **Triumph, Eckendorf, jaune et rouge,** demi-sucrière géante blanche à collet vert (culture Laux frères) et du pays. — Trèfles violet, blanc (coucou), incarnat hâtif rouge, jaune Lupilino (minette), ray-grass, etc. 597
Maison de confiance ne vendant qu'aux marchands-graniers

Le Mérite de la Renommée!



car la **Pilule LIBRINE** laxative, purgative, dépurative, antibilieuse
LIBÈRE LE VENTRE ET GUÉRIT!
Elle est souveraine contre toutes maladies du foie, de l'estomac et de l'intestin, et se vend dans toutes bonnes pharmacies, aux prix de fr. 2.50 et fr. 0.50.
Dép. : 5, PLACE SAINT-JEAN, BRUXELLES

C'EST LE MOMENT
d'acheter vos
Rosiers, Arbres fruitiers
ARBUSTES ET PLANTES DIVERSES
tout en premier choix et dans les conditions les plus avantageuses
directement aux
Etablissements Horticoles Eugène DRAPS
Fournisseur de la Cour, de l'État et de la Ville de Bruxelles
Rue de l'Etoile, à Uccle-Stalle
Succursale : 30, chaussée de Forest (Porte de Hal)
Magasin : 17, rue Antoine Dansaert, 17 (Bourse)
492

QUARTIERS ET MAISONS

A VENDRE
BELLE MAISON DE CAMPAGNE à Erps-Querbs (Cortenberg), cont. 3 hect. 37 ares, conf. moderne. S'adresser 34, rue des Paroissiens. (931

A louer beaux appart. 1er et 2e ét. 600 à 900 fr. 33 et 34, rue Darwin, et 135 et 136, r. de la Culture. S'adres. 69, avenue Louis Lepoutre. (910

A louer mais. rentier 2 ét. 130, r. Vanderkindere (avenue Brugmann), 1,500 fr. prix de guerre. S'adr. 69, avenue Louis Lepoutre. (910

Bel. mais. rent. N. E. 2 ét. gd jard. à louer conf. meubl. Cond. av. Pr. adr. bur. journ. (912

YVOIR-SUR-MEUSE
Belle villa " Elisabeth ", à louer, sit. à la Meuse. S'adresser à M. Jennen, à Yvoir. 917

Dame seule dés. app. au 1er 3 pl. plein-pied, mans. cave, mais. ferm. seule loc. 30-40 fr. Ecr. C. V. rue Midi, 70. (918

Watermael
Endroit des plus salubres
Panorama
Villa mod. sur haut., 6 ares, à vend., 20 mille fr. 43, av. Tercoigne. T. 33. Facilité de payem. M 36

VENTES D'OBJETS DIVERS

SCHIPPERKE
mâle, 1 an, parents primés, à vendre, 179, chaussée de Wavre. (M.59

Fr. 12.50 par mois Chambre à coucher, salle à manger, bureaux, fumoirs, etc. Demandez catalogue gratuit, 28, rue Ernest Discailles. (426

A vendre collect. illustrée auteurs gais et autr. livres, 110, Bd Emile Bockstael, Laeken. (888

EPINGLES A vendre 1.75 le kg. 187, rue Brogniez. (15129

ACHATS D'OBJETS DIVERS

On désire acheter piano d'occas. comptant, 54, chaussee d'Haecht. (537

J'achète les rouleaux de phonos très très cher. 187, rue Brogniez. (15129

ENSEIGNEMENT

ECOLE PIGIER
60 Rue du Pont-Neuf, 60
Langues-Comptabilité
-:- Sténo-Dactylo -:-
Cours du jour et du soir
3 leçons individuelles par semaine
10 fr. par mois
PRIX REDUITS POUR PLUSIEURS COURS
TRAVAUX, TRADUCTIONS
Les cours continuent à fonctionner. 505

CAPITAUX

Gros capitaux à placer 493
4 à 5 p. c. s' hypoth. 1er rangs, indiv., succes., nues propriétés. Achat créances hypoth. Achat et vente des terrains. Solution immédiate. On traite en province de 10 à 12 et de 2 à 6 h.
12, rue de la Limite
5 min. gare du Nord
BRUXELLES

CAPITAUX à placer sur hypothèques à taux modérés
Banque d'Escompte
20, rue Godefroid, Namur 190

Exploitation de brevet belge

Brevet belge d'invention nº 234532 du 7 avril 1911 pour : *Procédé pour produire des flans, billettes, barres, plaques et autres, en acier fondu.*

M. W. Mc. Conway à Pittsburg (E. U. A.) propriétaire du susdit brevet, désire céder des licences ou s'entendre avec industriels du pays pour l'exploitation de son invention.

S'adresser à l'agence de brevets A. Wunderlich et Cie Soc. An., 3, avenue des Arts, à Bruxelles. (932

Graines "Maxima"
COMPTOIR
des Sélections Agricoles
J. SCHEPKENS, Gembloux

DISPONIBLE
Betteraves : Sucrière, demi-sucrière, Vauriac, Eckendorf.
Graines de grande culture :
Trèfle violet, Coucou, Hybride, Minette, Luzerne, Sainfoin, Fléole, Ray-Grass, Graminées pour prairies, etc.
Toutes graines potagères :
Carotte, Cerfeuil, Chicorée à café, Endive, Epinard, Haricots, Laitue, Navet, Oignon, Persil, Poireau, Pois, Radis, Scarole, Scorsonère, etc., etc. 934

Matériel d'imprimerie P. Verbeke, 143, av. du Diamant, Schaerb.
A vendre : Gle raisin typo, encr. cyl. 2 roul.; dito à 4 roul. et margeur automat ; litho Jésus; plieuses diverses, dont une automat.; cousseuses pour livres de bureau, etc. 600



Poitrine Opulente
Résultat surprenant en peu de jours
Par ma méthode sûre et inoffensive
Consult. gratuite
Mme JULIETTE
21, rue de l'Etuve, 21



L'Asthme vous étreint !

Respirez-vous avec difficulté? Etes-vous oppressé jusqu'à étouffer? Dormez-vous mal la nuit? Etes vous à charge de vous-même? Ne croyez vous plus à la guérison, parce que vous avez en vain employé tant et tant de remèdes?

ESSAYEZ

donc encore le **SIROP DE L'ABBAYE**, le remède familial tant apprécié, qui provoque aisément la dissolution des glaires accumulées et élargit ainsi les poumons. Le

Sirop de l'Abbaye 217

procure, dans la plupart des cas, un soulagement délicieux et rapide. Beaucoup de malades en font l'éloge : il les a sauvés de l'asthme, la fièvre des foins, bronchite, influenza, toux catarrhale, coqueluche, rhume, catarrhe, enrouement, mal de gorge. Il apaise la toux la plus opiniâtre et n'est jamais nuisible.

Prix du flacon de ± 230 grammes : 3 fr.; de [illegible]00 gr., 5 francs; de ± 1,000 grammes, 9 francs. P[illegible] à bande rouge avec notre signature : L.-I. AKKE[illegible]rdam. — Dépôt principal en Belgique : O. [illegible] Anvers. — En vente dans toutes les phar[illegible]

Manucure ELECTRICITE 671
Méthode Anglaise
343, rue du Progrès

3 fr. DENTS et au-dessus, tout compris et placées
A. Trappeniers
Chirurgien Mécan.-Dentiste
1 fr. Extraction.. 1 fr.
appar. dent. de tous systèmes. Réparat. et transform. d'anciennes pièces ne fonctionnant plus au gré du patient ou mal constr. ailleurs, à prix mod. Obturation des dents au ciment (émail) et amalgame à 3 et 5 fr. Tous les travaux sont exécutés dans mes laboratoires
5, r. d'Orléans, X.L.
CONSULTATIONS tous les jours, de 1 à 7 h. du soir, et
36, rue Philomène *SCHAERBEEK*
de 8 à 12 heures, sauf les dimanches. 484

Manucure
Manucure de 11 à 8 h., 4, rue de la Charité, 4
Sonnez 2 fois (pl. Madou) 573

Manucure
3, r. Van Oost (pl. Pavillon), Trams 50-53-56-82-83 801

Pr vos jardins et vos arbres, adress.-vous, 192, chaussée d'Ixelles, 192. M 51

Accoucheuse Dipl. 1re classe Grande dist. *Ex-directrice Maternité*
Consultations Pens. Prix mod.
Mme PIRE
19, rue St-Lazarre
Bruxelles-Nord
Tr. 59, 60, 61) 598

ACCOUCHEUSE Diplôme 1re cl., 30 ans prat. Ex-directrice Institut Consultations *PENSION* Prix modérés
Mme GILLION
- 106 - 403
rue Hôtel des Monnaies Bruxelles (Porte de Hal)

Cabinet Médical
19, r. de la Fraternité (donne sur la r. de Brabant) BRUXELLES (Nord)
Voies Urinaires
Consultation : 2 fr. de 8 h. du matin à 8 h. soir, dimanche de 8 à 12 heures 457

GROS ALIMENTATION DEMI-GROS
Vins, champagne pour bars. - Saucissons. - Savon de ménage extra avec freigabe. 828
- 44, RUE D'OR, 44 -

Exploitation de brevet belge

Machine à souffler le verre. — La société Empire Machine et Cie (E. U. A.) propriétaire du brevet belge d'invention nº 233285 du 24 février 1911, désire céder des licences ou s'entendre avec industriels du pays pour l'exploitation de son invention.

S'adresser à l'agence des brevets belges, A. Wunderlich et Cie Soc. an. 3, avenue des Arts, à Bruxelles.

A CEDER pour cause de maladie, exploitation commerc. importante, avec très forte recette journalière, située au centre de la ville, à personne disposant de 150,000 à 200,000 francs. Agents d'affaires s'abstenir. Pour tous renseignements, s'adresser, les mercredis et jeudis, de 3 à 4 heures, rue du Noyer, 14, Bruxelles. 826

-: Horlogerie Centrale :-
MAISON FONDEE EN 1894 19605
Rue de Flandre, 3, BRUXELLES
Montres lumineuses, régulateurs, réveils coucous, radium à toutes montres
TRAVAIL GARANTI -:- PRIX MODERES

Voies Urinaires, - Reins, Vessie -
Les **Capsules blanches du Dr Davidon** guérissent radicalement, à tout âge, et dans les cas les plus désespérés, les maladies urinaires de toute nature. Jamais aucun insuccès. La boîte de 60 capsules : 3 fr. — Dépôt à Bruxelles : Van Reuterghem, 15, rue des Croisades ; CHARLEROI : Lefèvre, 63, rue de Marcinelle ; LIÉGE : Goossens, 104, rue de la Cathédrale ; ANVERS-ANTWERPEN : Bregdenraedt, 2, Charlettelei ; De Beul, apotheker, 57, Nieuwstraat ; GAND : De Meer, apotheker, 33, Brugestraat. (439

JARRES -:- GOBELETS
VERRERIES POUR CONSERVES
Ecrire R. P. C. 64, bur. journal, rue du Midi, 70. 815

SAVONS *en tous genres*
Marseille en blocs et en barres, mou. — Caissons de 200 boîtes, etc., etc. 454
Comptoir Général d'Anvers
39, boul. Jamar, Brux.

Manucure de 11 à 8 heures
74, rue de l'Enseignement
Entre-sol (entrée directe) 684

Accoucheuse Deux diplômes 1re cl. 20 ans de pratique
Consultations *PENSION* 349
Prix modérés
Maison sérieuse
Mme BIBECK
60, r. de Thy, Brux.
(Porte de Hal)

Manucure de 11 à 7 h.
15, rue de la Bigorne
(Place Saint-Josse)

Accoucheuse, Diplômée
La plus grande distinction
Ex-interne des Hôpitaux
Pension 605
Consultations
Maison sérieuse
PRIX MODERES
88 R. de la Victoire *Porte de Hal* **88**

Accoucheuse diplômée, 25 ans prat.
Ex-interne d'hôpitaux
Pension : 4 fr. par jour
Accouchement : 50 fr.
Consultations. Prix modérés
10 BOULEVARD DU MIDI 10
BRUXELLES 376

Imp. G. BONNET, Bruxelles.